

Palimpseste

sciences · humanités · sociétés

numéro 1

hiver 2019



Archives de la recherche
à l'université Rennes 2

PALIMPSESTE :

grec παλίμψηστος (*palimpsèstos*)

« qu'on gratte pour écrire à nouveau »

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'innover dans les sciences humaines et sociales ?

- 4 Les études animales : émergence d'un nouvel objet de recherche en SHS
Émilie Dardenne
- 5 Rob MacInnis, l'anti-photographe animalier
Émilie Dardenne & Sophie Mesplède
- 7 Agriculture urbaine : jardiner hors de chez soi
Yvon Le Caro, Paula Nahmías & Giulia Giacchè
- 10 À la recherche des nouveaux locuteurs. COST New Speakers
Stefan Moal
- 12 Éditer une œuvre patrimoniale en version numérique enrichie
Marie-Armelle Camussi-Ni, Catherine Daniel, Solenn Dupas & Nathalie Rannou
- 15 Outils numériques : vers quelle autonomie de l'élève ?
Entretien avec Julie Denouël
- 19 Des jeux vidéo en pédopsychiatrie
Quentin Dumoulin
- 22 La réalité virtuelle au service du sport et des nouvelles pratiques
Benoît Bideau & Richard Kulpa
- 25 Projet RISE : modèles hybrides de gestion. Afrique et péninsule Arabique
Ulrike Schuerkens
- 29 Enquête sur l'héritage des événements sportifs
Michaël Attali

Varia

- 33 L'intégrité scientifique et la « malscience »
Alexandre Serres
- 36 Le palimpseste selon Gérard Genette
Pierre-Henry Frangne
- 38 Gérard Genette : « Je n'ai pas de génie... mais j'ai des facettes. »

*Qu'est-ce qu'innover
dans les sciences
humaines et sociales ?*

Olivier David
président de l'université Rennes 2

LA CRÉATION D'UNE REVUE, dont l'objectif est de mettre en valeur les travaux de recherche menés dans les vingt-deux unités de recherche que compte notre université, vient combler un manque. *Palimpseste. Sciences, humanités, sociétés*, dont trois parutions par an sont prévues, a pour mission de présenter de manière accessible les connaissances produites par nos chercheurs, les compétences scientifiques développées à Rennes 2, les projets de recherche, individuels et collectifs, portés par notre établissement, sans oublier l'apport des recherches doctorales. Diffuser les objets sur lesquels les enseignants-chercheurs et les chercheurs travaillent au quotidien dans nos laboratoires, c'est non seulement informer les lecteurs, qu'ils soient ou non personnels de notre université, mais encore les aider à comprendre les enjeux des recherches en sciences humaines et sociales, ainsi que la place qu'elles ont dans le monde contemporain ; il s'agit d'explicitier la façon dont elles relèvent les défis d'actualité et les mettent en perspective historique. *Palimpseste* s'adresse aussi bien à la communauté académique, pour mieux faire circuler les informations sur l'état de la recherche menée dans les laboratoires de Rennes 2, qu'aux lecteurs non académiques : nos partenaires institutionnels, les acteurs sociaux et tous les lecteurs qui souhaitent enrichir leur culture scientifique en sciences humaines et sociales.

Parmi ces défis d'actualité, la question des innovations sociales est souvent évoquée – la plupart du temps pour en faire l'apologie – dans les discours politiques et les médias, sans qu'une conceptualisation pertinente l'étaye. Les contributeurs de ce premier dossier révèlent qu'innover, dans le champ des sciences humaines et sociales, est une activité fondamentalement plurielle, puisqu'elle englobe, entre autres, l'émergence de nouveaux objets, les analyses de nouveaux usages, la mise en place de nouvelles méthodes. Nous espérons ainsi attirer l'attention sur le fait que les innovations sociales peuvent résulter d'une nouvelle conceptualisation scientifique, d'une enquête découvrant une pratique sociale inédite, ou encore d'un nouvel usage des technologies, en l'occurrence numériques. À elle seule, cette diversité démontre que le concept d'innovation est riche de possibles en matière de recherche, et nous ne prétendons pas dans ce premier numéro en avoir épuisé toutes les ressources. Ce dossier, qui se veut à la fois attractif par son format éditorial et riche dans ses méthodes et ses objets, démontre en outre, comme par ricochet, la nécessité pour les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales de disposer d'un lieu d'expression tel que celui-ci, où la culture scientifique est transmise au plus grand nombre, culture dont les avancées, les résultats, mais aussi les questionnements et les hypothèses, sont susceptibles d'être entendus en dehors de notre université.

Je remercie le comité éditorial qui a entièrement inventé et construit *Palimpseste* et qui a élaboré le sommaire de ce premier numéro, ainsi que les auteurs des articles. Notre université est fière du foisonnement et de la portée culturelle des productions scientifiques dont notre revue se veut un juste reflet.

Les études animales : émergence d'un nouvel objet de recherche en SHS

PAR ÉMILIE DARDENNE*

UN ARTICLE SUR LA THÉMATIQUE ANIMALE à l'université Rennes 2 : vous vous dites peut-être que vous avez d'autres chats à fouetter. Mais ne serait-il pas dommage de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Rien à craindre cependant, personne ne vous volera dans les plumes.

Qui a déjà réfléchi à l'utilisation de ces expressions animalières ? Elles ne semblent plus avoir grand-chose à voir avec les animaux non humains (ci-après désignés « animaux ») auxquelles elles renvoient. Ces locutions paraissent inoffensives parce qu'elles sont passées dans le langage courant. Elles sont pourtant des miroirs des catégorisations qui classent les animaux en différents groupes en fonction des rôles qu'on leur attribue, des valeurs qu'ils symbolisent, des relations que nous entretenons avec eux. Ces catégorisations, qui varient au fil du temps et en fonction des cultures, informent nos rapports avec les animaux domestiques et sauvages, ainsi qu'avec les animaux liminaires (les pigeons, les rats, les écureuils et tous les animaux qui vivent à proximité

des sociétés humaines sans y être domestiqués). Ces catégorisations illustrent la violence avec laquelle les animaux sont parfois traités. Cette violence est ainsi banalisée dans le langage courant.

L'étude du langage et de ce qu'il dit des animaux est l'une des nombreuses facettes des études animales auxquelles je tente de contribuer en tant

*Ce qui importe, c'est de mettre au jour
l'invisibilité symbolique
et réelle des animaux.*

que chercheuse spécialiste de l'aire anglophone à l'université Rennes 2. Il en existe bien d'autres. Ce champ de recherche innovant prête attention aux relations anthropozoologiques (les rapports entre les êtres humains et les animaux), à la façon dont les membres de notre espèce considèrent les autres animaux, à ces animaux en eux-mêmes, ou encore à la notion d'« animalité ». C'est la première dimension des études animales. Une deuxième dimension importante de ce champ porte sur les systèmes ou les attitudes qui fondent ces relations, ainsi que les opinions, les croyances qui y sont associées : l'anthropocentrisme en est un exemple. Enfin, il existe une troisième dimension constitutive des études animales :

elles sont souvent associées à un idéal d'émancipation et à une exigence de responsabilité. Mobilisés autour de leur rôle d'experts scientifiques et animés par une volonté de justice, dans un processus d'hybridation qui n'est pas sans rappeler celui des études de genre ou des études postcoloniales, les chercheurs qui s'inscrivent dans le champ des études animales, notamment celles et ceux qui ont ouvert ce champ outre-Atlantique et outre-Manche, ont pour la plupart à cœur de contribuer à améliorer la condition animale. En partie, les études animales se sont développées à partir du mouvement animaliste contemporain, impulsé, entre autres, par les philosophes Peter Singer et Tom Regan. Les études animales contribuent ainsi à réexaminer les questions éthiques que pose la coexistence de notre espèce avec d'autres êtres sensibles. C'est dans cette lignée que se situe mon travail.

Les études animales sont en pleine émergence en Europe. Elles se sont d'abord déployées dans les universités anglophones où elles figurent désormais dans les cursus de nombreux établissements¹. Ce champ encore peu exploré en France est fortement ancré dans les humanités (philosophie, sociologie, histoire, (LA SUITE P. 6)

* Maîtresse de conférences d'anglais, membre de l'unité de recherche Anglophonie : communautés et écritures (ACE, EA 1796).

¹ Voir le site de Animals and Society Institute : <https://www.animalsandsociety.org/human-animal-studies/courses/>.

Rob MacInnis, l'anti-photographe animalier

En choisissant de représenter des animaux de ferme dans un milieu largement anthropisé, celui de l'élevage, Rob MacInnis se plaît à prendre le contre-pied d'une photographie animalière classique, où le sujet vivant pris dans une corporalité rassurante et « naturelle » devient le lieu de toutes les projections et de tous les fantasmes de notre humanité. Il l'écrit lui-même sur son site personnel : ces animaux dont il fait ses sujets de prédilection et de questionnement, « nous ne pouvons faire autrement que les penser sans jamais parvenir à les voir pour ce qu'ils sont ». Par le statisme travaillé de ses images composites, MacInnis répond, dans une pratique artistique qu'il qualifie lui-même d'anti-photographie animalière, aux effets déréalitants d'une société postdomestique qui éloigne consommateurs et consommatrices de ces animaux dont ils ou elles se nourrissent, directement en mangeant leur chair, ou bien indirectement en consommant leur lait ou leurs œufs. Certes, les animaux photographiés par MacInnis portent les marques discrètes de la vie à l'étable, à l'écurie, au poulailler ou dans la cour de ferme. Celles aussi, tels ces tristes pendentifs jaune d'or agrafés aux oreilles du jeune veau, de la destination probable de leurs corps bien nourris ou de leur toison soignée. Mais c'est en disposant ses modèles à la manière des mannequins de mode des couvertures de *Vogue* que le photographe canadien parvient à bouleverser notre regard sur ces animaux soudain humanisés. Il explique en effet : « En les présentant comme des êtres sensibles, j'espère pouvoir représenter un autre monde dans lequel ils existent non pas en tant qu'objets à posséder, mais plutôt en tant qu'individus. »

De la même manière que le langage n'est jamais un médium neutre pour représenter les mondes animaux, la photographie pour MacInnis n'est autre chose qu'une forme d'hallucination



Rob MacInnis, cliché extrait de la série *The Dog & Pony Show* (2015).

© Rob MacInnis, www.robmacinnis.com

capable de faire surgir de leur lieu d'élevage des individus qu'on ne voit plus, et de les ramener à la lumière du sensible. À rebours de l'invisibilité sélective du monde postdomestique qui les réduit au statut d'objet, la photographie de MacInnis permet à ces animaux de retrouver une visibilité, pour fantasmagorique et perturbante qu'elle soit. Car le choix déclaré de l'artiste est bien de redonner une subjectivité propre à ce chien, ce cheval, ce bœuf, ce coq, ce veau et cette chèvre, une subjectivité que leur regard fixe et insistant vient rappeler à la surface du papier. Dénués de dessein du sentimentalisme qui accompagne souvent la représentation des animaux de compagnie, ce « sous-prolétariat du monde animal », selon les propres termes du photographe, retrouve sous son œil tendre un glamour inattendu et une véritable dignité.

Émilie Dardenne & Sophie Mesplède*

↳ www.robmacinnis.com

* Maîtresses de conférences d'anglais, membres de l'unité de recherche Anglophonie : communautés et écritures (ACE, EA 1796).

(SUITE DE LA P. 4) linguistique, anthropologie, histoire de l'art, psychologie, etc.). Mêlant approches politiques, épistémologiques, culturelles et éthiques, les études animales sont unifiées par leurs objets d'étude et par une cause commune qui vise précisément à œuvrer en faveur de ces entités et existants qu'elles cherchent à mettre au jour. Elles trouvent leur unité dans la description de telle ou telle forme d'utilisation ou de représentation des animaux ou, au niveau critique, dans la remise en cause de ces utilisations et de ces représentations. En ce sens, elles sont le pendant académique d'un mouvement politique, associatif, social qui appelle de ses vœux une meilleure prise en compte de notre responsabilité collective envers les animaux : animaux d'élevage, de zoo, de compagnie, bien sûr, mais aussi animaux sauvages, animaux liminaires, animaux marins, etc. Enfin, elles sont l'indispensable garant de l'institutionnalisation croissante de la question animale en Occident.

Le rôle des études animales est de faire surgir les animaux de tous les lieux où ils se trouvent mais où ils sont restés dans l'ombre parce que peu vus, peu considérés par les sciences humaines et sociales. Aussi des universitaires se

penchent-ils désormais sur les individus animaux dans l'histoire, sur les catégorisations humaines et animales, sur le statut moral des animaux, sur les mouvements politiques animalistes, sur le sens des expressions animalières, sur l'évolution du droit animalier, sur la place des animaux au cinéma et dans les arts visuels, etc.

Pour la chercheuse que je suis, le fait de venir à la thématique animale par le biais de l'anglistique possède deux avantages. Le premier est que les études animales anglophones sont un champ d'étude fécond et novateur, et que s'offrent à nous, anglicistes, de vastes opportunités de présentation contextualisée des travaux de ce champ encore peu identifié en France. Les anglicistes ont à jouer un rôle important dans la dissémination de ces idées, notamment en rendant accessibles à un lectorat francophone les textes fondateurs des études animales, très largement écrits en anglais. Le second avantage est que l'anglistique possède une forte dimension interdisciplinaire (on y travaille sur des aspects civilisationnels, linguistiques ou encore littéraires) et qu'il ne nous est donc pas difficile de mêler différentes approches.

L'université Rennes 2 est active depuis quelques années dans ce champ :

elle a organisé à deux reprises des colloques internationaux sur la thématique animale, l'un portant sur la représentation politique, artistique et médiatique des animaux en Grande-Bretagne (20 et 21 octobre 2011), l'autre sur l'héritage de l'ouvrage, paru quarante années plus tôt, *La Libération animale*, écrit par le philosophe australien Peter Singer, l'un des fondateurs du mouvement de libération animale et pionnier de la formulation de questions éthiques relatives au statut des animaux (28 et 29 mai 2015). De nouvelles manifestations scientifiques sont prévues dans les années à venir, tandis qu'en parallèle des cours sont créés et des diplômes sont en gestation, portés par des collègues de différentes unités de formation et de recherche de l'établissement.

Ce qui importe, pour les chercheurs dans le cadre des études animales, c'est de mettre au jour l'invisibilité symbolique et réelle des animaux. Nous avons l'ardente tâche de rendre visibles et audibles le rôle, la présence, les expériences des animaux dans nos sociétés, et de souligner la responsabilité individuelle et collective qui est la nôtre dans la façon dont les animaux sont envisagés, traités ou ignorés. 🐾

Deux textes fondamentaux

SINGER, Peter, *Animal Liberation : A New Ethics for our Treatment of Animals*, New York, HarperCollins, 1975 ; *La Libération animale*, trad. L. Rousselle, relue par D. Olivier, Paris, Grasset, 1993, rééd., Payot & Rivages, 2012.

REGAN, Tom, *The Case for Animal Rights*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, 1983 ; *Les Droits des animaux*, trad. E. Útria, Paris, Hermann, 2013.

Quelques études

BARATAY, Éric, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

BURGAT, Florence, *L'Humanité carnivore*, Paris, Éditions du Seuil, 2017.

DARDENNE, Émilie, Valéry GIROUX & Enrique UTRIA (dir.), *Peter Singer et « La Libération animale ». Quarante ans plus tard*, Presses universitaires de Rennes, 2017.

DEMELLO, Margo, *Animals and Society : An Introduction to Human-Animal Studies*, New York, Columbia University Press, 2012.

DERRIDA, Jacques, *L'animal que donc je suis*, Paris, Galilée, 2006.

WALDAU, Paul, *Animal Studies : An Introduction*, Oxford University Press, 2013.

WEIL, Kari, *Thinking Animals : Why Animal Studies Now ?*, New York, Columbia University Press, 2012.

Agriculture urbaine :



jardiner hors de chez soi

PAR YVON LE CARO, PAULA NAHMÍAS
& GIULIA GIACCHÈ*

DEPUIS LA RÉVOLUTION NÉOLITHIQUE, soit dix millénaires, les campagnes agricoles pourvoient à l'alimentation des villes. À Rennes, comme ailleurs, les dynamiques urbaines du ^{xx}e siècle ont éloigné les citadins de leurs agricultures (jardins d'utilité, ceintures maraichères, étals paysans sur les marchés), mais le renouveau des agricultures urbaines est un fait marquant de ce début de siècle. Les sciences humaines et sociales se sont saisi des enjeux de reconfiguration des systèmes d'acteurs agri-urbains, de requalification de l'alimentation des villes et des réallocations d'espace qui en résultent.

Au sein de l'unité mixte de recherche Espaces et sociétés (ESO), sur la période 2010-2017, les auteurs, tous trois agronomes et géographes, se sont attachés à déconstruire les catégories usuelles, à documenter la production

de l'espace agri-urbain à l'échelle de la ville et à qualifier l'expérience individuelle et collective de l'espace dans le cas particulier des jardins partagés. Paula Nahmías a soutenu une thèse intitulée *L'Habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine* et Giulia Giacchè a conduit le projet JardisAT – Jardins partagés dans le système alimentaire territorial rennais –, sous la responsabilité scientifique d'Yvon Le Caro. Ces deux projets ont été soutenus par la région Bretagne, la thèse par une allocation de recherche doctorale et JardisAT par le programme postdoctoral SAD (Stratégie d'attractivité durable).

Dans une perspective de géographie sociale, cet article précise l'approche retenue pour comprendre la contribution des jardins partagés à l'agriculture urbaine rennaise. Il propose ensuite un aperçu des méthodes et résultats concernant respectivement l'expérience habitante et la régulation publique de ces jardins.

Les jardins partagés, une forme d'agriculture urbaine qui interroge l'espace public

Dans la littérature scientifique comme sur le terrain, nous avons constaté que l'agriculture périurbaine et les jardinages citadins relevaient rarement d'une approche intégrée dans les agglomérations. Elles opposent les

* Respectivement, maître de conférences de géographie et aménagement des espaces ruraux, membre de l'unité mixte de recherche Espaces et sociétés (ESO, UMR 6590, CNRS) ; docteure de géographie, chercheuse associée à ESO ; ingénieure de recherche à ESO, Rennes 2 (2016-2017). — On trouvera les références complètes des travaux cités p. 8.

agriculteurs professionnels aux jardiniers amateurs, l'espace périurbain à l'espace intra-urbain, les services agricoles (chambre d'agriculture et services dédiés à l'agriculture métropolitaine) et les services des jardins et espaces verts. Sur la base des trois critères de proximité, de fonctionnalité et de gouvernance, nous avons proposé une définition de l'agriculture comme « l'agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine » (NAHMÍAS & LE CARO, 2012). Cette définition souligne deux éléments essentiels pour approcher les jardins partagés : a) l'ensemble des formes d'agriculture urbaine contribue, sans hiérarchie de légitimité, à la dynamique agri-urbaine d'une ville ; b) ces diverses formes sont en interaction par divers échanges de terrains, de graines, d'expériences.

Les jardins partagés permettent aux citoyens de faire une expérience agricole collective générant des bénéfices sociaux (par exemple partager des moments avec d'autres habitants) et cognitifs (par exemple prendre conscience de la valeur des aliments) ; ils sont généralement spontanés et s'installent dans des espaces interstitiels, le plus souvent sur des terrains publics. Si les jardiniers et les espaces concernés sont très divers, ces deux caractères de collectif et d'espace public appellent une régulation publique, ne serait-ce que pour la dévolution des terrains ou l'accès à l'eau d'arrosage.

Nos enquêtes ont cherché à préciser l'expérience agricole des jardiniers (échelle du jardin), le point de vue des habitants (échelle du quartier) et les politiques de valorisation agricole du foncier public urbain (échelle de la ville). Le but étant de montrer comment tout cela se régule – ou pas !

Une géographie sociale des citoyens jardiniers

La production agricole étant entendue comme fonction urbaine qui reconnecte l'habitant à son milieu, nous avons cherché à comprendre la complexité des pratiques

agricoles concrètes des habitants et en quoi elles modifient l'habiter urbain (NAHMÍAS, 2017). L'existence d'une diversité des formes et des expériences d'agriculture urbaine s'articule avec une gouvernance qui se construit à l'échelle de la métropole (NAHMÍAS & HELLIER, 2012). Une démarche compréhensive par entretiens et observations participantes nous a permis de saisir plus précisément l'expérience des habitants sur cinq jardins choisis pour leur relative autonomie vis-à-vis de la ville.

L'analyse a montré les limites d'une approche typologique de l'agriculture urbaine, les jardiniers construisant plutôt les significations et les relations de leur jardin selon une topologie complexe : autres lieux d'agriculture, pratiques alimentaires, réseaux associatifs et amicaux, liens de parenté, échanges de produits et de savoir-faire. Ces échanges construisent, à l'échelle de l'agglomération, ce que nous avons nommé des « réseaux polytopiques » qui associent les lieux, les dispositifs d'échanges et l'organisation en réseau selon trois dominantes : les pratiques alimentaires, l'innovation agricole et l'« agir ensemble » militant. *In fine*, les jardins construisent une ville qui ne s'arrête pas aux limites administratives, qui intègre l'agriculture locale et fabrique une demande d'urbanité à l'échelle de la vie quotidienne.

Les jardins partagés dans la dynamique agri-alimentaire métropolitaine

Le projet JardiSAT a été construit afin d'analyser le rôle social, économique et environnemental des jardins partagés, considérés comme des dispositifs d'agriculture urbaine, des contributeurs au métabolisme urbain et des révélateurs du système alimentaire territorial rennais. Il a cherché à comprendre le fonctionnement d'une sélection de 8 jardins partagés parmi les 90 de la ville en 2017, en y cumulant des entretiens, des observations participantes et des carnets de flux. Les principaux acteurs de la gouvernance à l'échelle de la ville, dont l'association conventionnée Vert le jardin, ont été mobilisés dans un comité de pilotage.

Références bibliographiques

- BAHERS, Jean-Baptiste & GIACCHÈ, Giulia, « Towards a metabolic rift analysis: The case of urban agriculture and organic waste management in Rennes (France) », *Geoforum*, 2018, en ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718518303208>.
- GIACCHÈ, Giulia & LE CARO, Yvon, « Jardins partagés : une contribution habitante au système agri-alimentaire territorialisé rennais », 2018, 24 p. [Article à paraître dans *VertigO. La revue électronique des sciences de l'environnement*.]
- NAHMÍAS, Paula & HELLIER, Emmanuelle, « La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée. Une lecture de la situation rennaise », *VertigO. La revue électronique des sciences de l'environnement*, vol. 12, n° 2 : *Natures et métropoles*, septembre 2012, en ligne : <http://vertigo.revues.org/13109>.
- NAHMÍAS, Paula & LE CARO, Yvon, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain / Urban Environment*, vol. 6 : *Les Défis et les Perspectives de l'agriculture urbaine*, 2012, p. 1-16, en ligne : http://www.vrm.ca/wp-content/uploads/EUE6_Nahmia_Le_Caro.pdf.
- NAHMÍAS, Paula, *L'Habiter citoyen interrogé par l'agriculture urbaine*, thèse de géographie, université Rennes 2, 2017, 407 p. Sous la direction d'Emmanuelle Hellier & Yvon Le Caro, en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01497109/document>.



© Martin Bertrand.

Les deux photographies qui accompagnent cet article sont extraites de la série *Paysans des rues* du photographe et reporter Martin Bertrand [MARTINBERTRAND.FR]. En avril 2017, celui-ci a visité quelques jardins partagés de Rennes et ses alentours. Ci-dessus, un jardin partagé sur le toit de la Maison de la consommation et de l'énergie de Rennes. En ouverture de l'article [p. 7], plantation d'un pied de houblon dans un jardin partagé de Saint-Jacques-de-la-Lande, au sud-ouest de Rennes.

Parmi les principaux résultats de JardiSAT, outre la confirmation de la forte implication personnelle des jardiniers dans les réseaux polytopiques, on note la réussite du couplage, opéré par Vert le jardin, entre jardins partagés et compostage, au profit d'une économie circulaire vécue au pied de chez soi (BAHERS & GIACCHÈ, 2018). La contribution alimentaire reste en revanche modeste, même si des effets qualitatifs sont perceptibles. Une analyse thématique puis lexicométrique des 31 entretiens « révèle en outre des liens forts entre pratiques individuelles et flux économiques, entre les lieux des jardins et la dynamique des réseaux associatifs, entre la construction du lien interpersonnel et la conflictualité des interactions entre acteurs » (GIACCHÈ & LE CARO, 2018).

En proposant de définir l'agriculture urbaine, en montrant comment les jardins partagés s'y intègrent, en les

qualifiant d'espaces vécus, en objectivant leur contribution à un métabolisme urbain durable, ces travaux apportent aux acteurs rennais un cadre d'analyse pour penser les jardins dans un projet de territoire et contribuent à l'expertise du laboratoire ESO dans ce domaine en mouvement.

Les politiques urbaines doivent dépasser leur relative méconnaissance de la complexité et de la richesse des expériences habitantes d'agriculture urbaine pour promouvoir une urbanité connectée à la nature, à l'alimentation et aux sociabilités afférentes. L'intégration des pratiques agricoles dans le tissu urbain repose sur la participation de la société civile, des professionnels du secteur et des institutions. La réussite de cette coconstruction suppose l'observation dans le temps de la fabrique de ces espaces nourriciers dans la ville et la mise en place d'une action publique ouverte à des expérimentations. **P**

À la recherche des nouveaux locuteurs

COST NEW SPEAKERS

PAR STEFAN MOAL*

FONDÉE EN 1971, COST (*European Cooperation in Science and Technology*) est la plus ancienne structure intergouvernementale de coopération européenne de recherche scientifique et technique. Environ 300 Actions COST sont actuellement en cours, couvrant de nombreux domaines selon une approche pluridisciplinaire et participative « de bas en haut » (*bottom-up* en anglais). Les sciences dites « dures » s’y taillent cependant la part du lion. Le financement de quatre ans ne couvre pas la recherche elle-même, mais les dépenses liées aux activités de chaque réseau : réunions (déplacement, hébergement, organisation locale), conférences, séminaires, journées d’étude, publications, etc. On compte parmi les 36 États membres de COST les 28 de l’UE et huit autres hors UE, Israël étant « État coopérant ». COST soutient aussi des chercheurs provenant du voisinage de l’Europe (*Near Neighbour Countries*), voire de plus loin (*International Partner Countries*) si le bénéfice mutuel est démontré.

L’Action COST IS1306 *New speakers in a multilingual Europe : opportunities and challenges* (Nouveaux locuteurs dans une Europe plurilingue : opportunités et défis)¹ s’est déroulée de 2013 à 2017, avec pour présidente Bernadette O’Rourke (université Heriot-Watt, Édimbourg) et pour vice-président Joan Pujolar (université ouverte de Catalogne, Barcelone). La France était représentée dans son comité de gestion (*management committee*) de 28 États participants par Montserrat Casacuberta, enseignante de catalan à Rennes 2, et par l’auteur de ces lignes. Notre réseau a ouvert sa réflexion à trois profils de nouveaux locuteurs – migrations, métiers transnationaux, minorités linguistiques autochtones –, mais nous avons identifié des thèmes communs et défini des cadres théoriques transversaux afin d’éviter que les groupes de travail ne se forment qu’autour d’un seul de ces profils.

Les langues minoritaires autochtones sont souvent acquises en cours ou stages pour adultes puis intégrées

au répertoire linguistique du locuteur. Lorsque le nombre de locuteurs traditionnels est en déclin comme c’est le cas en Bretagne, la continuité même de la langue vivante repose sur ces générations de nouveaux locuteurs. S’ouvre dès lors un vaste domaine de recherche sociolinguistique que nombre d’enseignants-chercheurs de Rennes 2, notamment du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), investiguent d’ailleurs couramment. Peut-on dégager une typologie de ces nouveaux locuteurs ? Comment, quand, pourquoi apprennent-ils ces langues ? Comment s’intègrent-ils dans les communautés de pratique existantes, avec quelles incidences pour eux et pour les locuteurs traditionnels ? Acquièrent-ils une légitimité, d’une part à leurs propres yeux, d’autre part aux yeux des autres locuteurs ? Font-ils preuve de créativité ? Accèdent-ils au capital symbolique ou économique lié à la langue ? Le phénomène croissant constitué par les nouveaux locuteurs remet en question l’idéologie linguistique qui domine depuis les débuts de l’ère

*Les jeunes locuteurs de langues minoritaires
transcendent les catégorisations
sociolinguistiques classiques.*

moderne, la stricte identification langue-culture-territoire, socle de légitimation de chaque identité nationale. Beaucoup d’entre nous ont salué en ce concept analytique de *new speaker*, qui s’attache plus au locuteur qu’à la langue elle-même, une réelle avancée au regard d’étiquettes préexistantes comme apprenants, locuteurs L2 (langue seconde), locuteurs non natifs ou encore, pour la Bretagne, « *néo-bretonnants* », car il évite de considérer ces pratiques linguistiques comme de simples ersatz défectueux de celles des « natifs ».

Le nouveau locuteur prototypique en langue minoritaire acquiert celle-ci hors du foyer, en milieu institutionnel (système éducatif ou apprentissage semi-formel). Toutefois, certains ont été exposés à la langue pratiquée traditionnellement par leurs parents, grands-parents, entourage, sans qu’elle leur ait été transmise directement dans

* Maître de conférences HDR de langue et culture bretonnes, directeur du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC Rennes, EA 4451).

l'enfance. La trajectoire acquisitionnelle peut être continue ou au contraire marquée par des tournants critiques qui, au cours de la vie, influent sur le désir d'apprendre la langue puis entraînent un usage plus ou moins fréquent de celle-ci. Certains, proactifs, décident d'acquérir une langue pour affirmer une identité, voire pour des raisons politiques. La transition (*muda*, en catalan) qui en fait des nouveaux locuteurs s'apparente à une série de rites de passage tendus vers cet objectif. D'autres, cependant, acquièrent la langue minoritaire pour des raisons instrumentales, par nécessité, par exemple lorsqu'ils s'établissent dans une région où elle est très usitée ou lorsqu'une politique linguistique est en vigueur dans des domaines comme l'administration ou les médias (cf. Québec, Catalogne). L'état de nouveau locuteur n'est qu'un des degrés d'un continuum reliant différents profils car, au-delà d'une dichotomie simpliste et définitive « traditionnels/nouveaux », il existe des modèles mixtes, complexes, chez qui se mêlent stratégies revivalistes et conservatrices. L'environnement sociolinguistique des jeunes locuteurs de langues minoritaires est radicalement différent de celui des générations précédentes et, de fait, nombre d'entre eux transcendent les catégorisations classiques.

*Les nouveaux locuteurs accèdent-ils
au capital symbolique ou économique
lié à la langue ?*

Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur des travaux présentés au fil des colloques et conférences tenus à Édimbourg, Barcelone, Vigo, Galway, Hambourg, Nicosie, puis Coimbra. Ce COST *New Speakers* a donné lieu directement à la publication de quatre numéros spéciaux de revues scientifiques référencées² et à trois volumes d'articles chez Routledge et Palgrave Macmillan (trois autres ouvrages sont en chantier). Parmi ces articles, 35 étaient coécrits par au moins deux auteurs originaires d'au moins deux États différents, selon les recommandations de COST³.

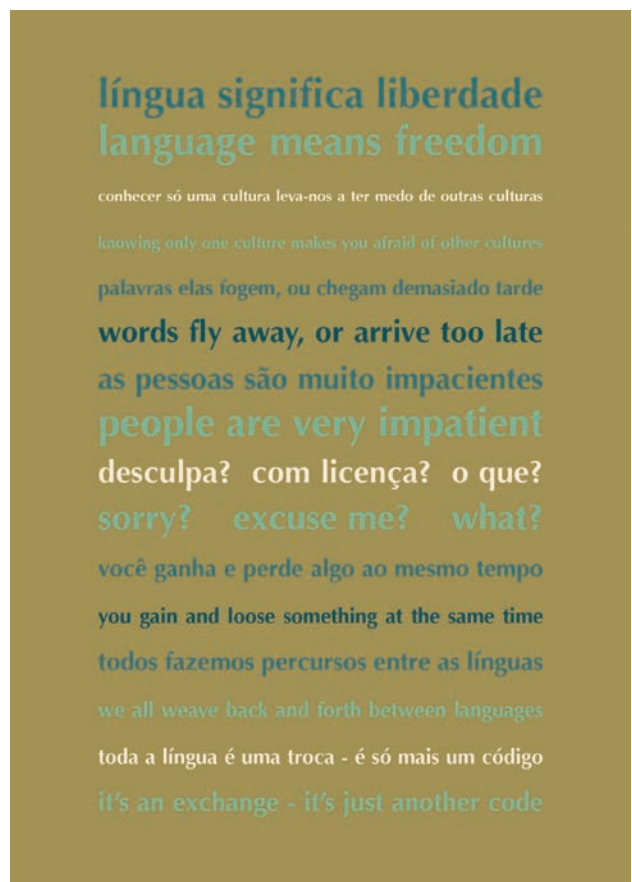
Figurent aussi plus indirectement dans le bilan quadriennal 136 autres publications. Une quarantaine de

1 <http://nspk.org.uk/>

2 Voir, par exemple, B. O'Rourke, J. Pujolar & F. Ramallo, *New Speakers of Minority Languages: The Challenging Opportunity*, *International Journal of the Sociology of Language*, n° 231, janvier 2015.

3 Voir, par exemple, M. Hornsby, M. Moriarty, N.P. Ó Murchadha & C. Smith-Christmas (éd.), *New Speakers of Minority Languages: Linguistic Ideologies and Practices*, Londres, Palgrave Macmillan, 2018; y figure, entre autres, l'article de S. Moal, N.P. Ó Murchadha & J. Walsh, « New Speakers and Language in the Media: Audience Design in Breton and Irish Broadcast Media » (p. 89-210).

Une affiche du New Speaker Studio reproduisant une sélection des déclarations, ici en anglais et en portugais, des personnes interviewées.
Réalisation de Deirdre MacKenna.



séminaires et journées d'étude ont été organisés, dont une à Rennes 2 (CRBC/ERIMIT) en 2015. La plupart des enseignants-chercheurs du réseau dirigent au moins une thèse de doctorat autour du thème des nouveaux locuteurs. Trente missions scientifiques de court terme (STSM) ont été financées, généralement au profit de jeunes chercheurs auxquels COST a permis de créer ou d'étendre un réseau professionnel international bénéfique pour leur carrière. Au cours de formations qui leur étaient spécialement destinées, ils ont pu très pragmatiquement apprendre à monter ou diriger des projets, organiser des ateliers, éditer un volume, etc. Cette Action COST a aussi mis en contact les enseignants-chercheurs avec d'autres acteurs de terrain travaillant autour de la standardisation, la glottopolitique, la législation, l'enseignement, etc., particulièrement lors de la conférence de clôture à Coimbra en septembre 2017 qui a permis de dégager les « bonnes pratiques » à prescrire dans ces divers domaines. Reste un paradoxe : c'est en anglais que ce réseau dédié au plurilinguisme a dû fonctionner car COST ne finance ni traduction ni interprétariat (une suprématie du français ou de l'allemand n'aurait rien changé au problème).

Éditer une œuvre patrimoniale en version numérique enrichie

PAR MARIE-ARMELLE CAMUSSI-NI, CATHERINE DANIEL, SOLENN DUPAS & NATHALIE RANNOU*

L'ÉMERGENCE, DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, du livre numérique enrichi questionne nos représentations du livre, de la littérature patrimoniale et de la lecture elle-même. Au sein du CELLAM, le groupe Lectures et médiations numériques (LMN) étudie les nouvelles modalités de lecture littéraire. Pour appréhender les problématiques liées à l'éditorialisation et à la réception d'une œuvre littéraire en version enrichie, l'équipe a entrepris de créer elle-même une nouvelle édition de *La Croisade des enfants* de Marcel Schwob (1867-1905), un récit publié pour la première fois en 1896. Cette œuvre évoque des événements rapportés dans des chroniques médiévales à travers une forme narrative originale, polyphonique et poétique. À partir de ce texte, différents contenus ont été élaborés dans une perspective collaborative, en associant des enseignants-chercheurs, des artistes et des étudiants de l'unité de formation et de recherche Arts, Lettres et Communication (UFR ALC). La version interactive et multimédia de l'œuvre de Schwob a été conçue en collaboration avec le studio L'Apprimerie, spécialisé dans la création d'ebooks interactifs. Le dialogue avec les développeurs du livre enrichi a été l'occasion d'échanges fructueux, qui ont nourri les hypothèses de recherche de l'équipe. L'objectif de ce projet est ainsi

d'analyser les processus d'éditorialisation et de lecture de manière réflexive à partir de la pratique éditoriale.

Éditer un livre enrichi implique de sélectionner un format adapté à une expérience de lecture. Notre choix s'est porté sur la dernière version standardisée de l'ePub, l'ePub3, un format ouvert et interopérable fondé sur l'HTML5. D'autres options existaient. Le format applicatif, s'il autorise un développement de fonctionnalités interactives plus riches, enferme cependant le livre dans une application mobile qui dépend alors d'un système d'exploitation particulier. Ce choix aurait limité la lecture du livre à certains types de support et sa distribution à des plates-formes spécifiques, engendrant de fortes contraintes pour le lecteur.

De plus, l'un des écueils dans la conception de l'ergonomie du livre était de perdre le lecteur dans un foisonnement de contenus, générant alors une désorientation cognitive. Or le format ePub3 offre davantage de repères au lecteur, car il conserve une forme de linéarité propre au livre imprimé, le contenu pouvant se dérouler en tournant des pages de façon classique. Par ailleurs, nous souhaitons concevoir une édition esthétique qui mobilise la force des images, ce qui supposait de renoncer à la flexibilité de l'ePub *reflowable* (recomposable) au profit du *fixed-layout* (composition fixe) afin de préserver les visuels et l'habillage graphique de l'édition. L'innovation dans l'éditorialisation est alors source de compromis : le livre intègre le multimédia et les codes implicites de la lecture Web (défilement des pages, localisation d'un bouton sommaire pour une lecture non linéaire, accès au texte par un nuage de tags, présence d'hyperliens informatifs) pour s'émanciper de l'homothétique, mais garantit la permanence d'une structuration et de repères propres à l'imprimé. La transition d'une technologie à l'autre se perçoit dans les propriétés du format comme dans nos anticipations soucieuses de ne pas bouleverser radicalement les chemins de lecture.

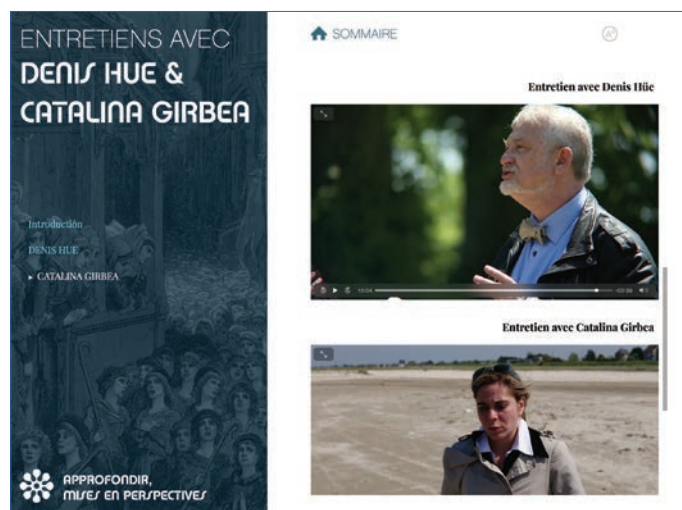
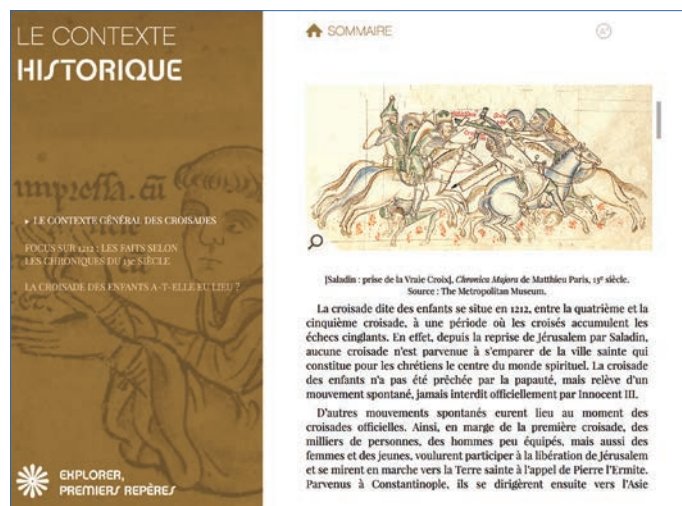
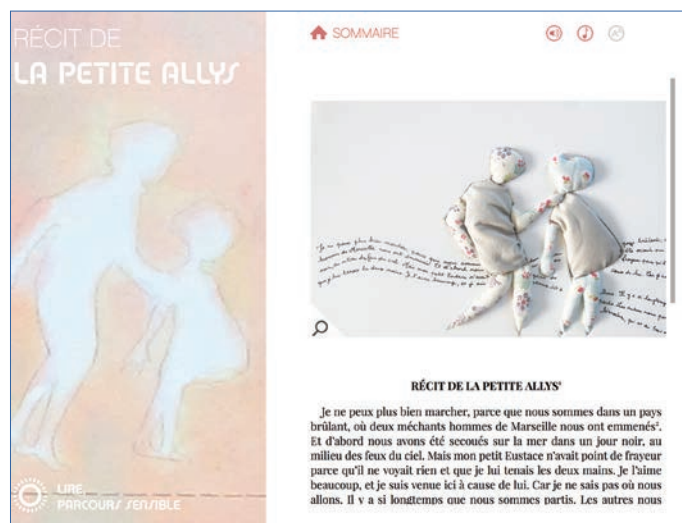
*Maîtresses de conférences et membres du Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes (CELLAM, EA 3206). — Le projet d'édition a été porté par les membres du groupe Lectures et médiations numériques du CELLAM (M.-A. Camussi-Ni, C. Daniel, S. Dupas, V. Padeloup et F. Pomel), ainsi que par R. Quéméner, maîtresse de conférences associée en cinéma (PAST) à l'université Rennes 2 (Arts : pratiques et poétiques, EA 3208) et productrice de films courts.

À travers ce dispositif innovant, le lecteur est amené à découvrir une œuvre initialement publiée à la fin du XIX^e siècle aux éditions du Mercure de France. En regard du texte de l'édition originale, des illustrations créées par Anne Guibert-Lassalle proposent une première entrée sensible dans le récit. Chaque chapitre est associé à un visuel dont les couleurs et les motifs font écho au texte de Schwob. À ce dialogue entre le texte et l'image, s'ajoute la découverte d'une atmosphère musicale : Romain Baousson a en effet composé un thème différent pour chaque partie du récit. Enfin, une lecture sonore peut être activée, qui fait entendre le texte interprété par Brigitte Prost et Melaine Vintrin¹. Ces contenus sont susceptibles de favoriser une immersion dans l'œuvre grâce à une expérience de lecture multisensorielle.

Le livre explore également les possibilités offertes en termes de décloisonnement des régimes de lecture (approches immersive, contextualisante et savante du texte). Nous posons en effet l'hypothèse qu'une version enrichie incite à sortir de ses habitudes de lecture. Dans un même ouvrage, notre édition donne la possibilité d'aborder le texte selon différentes modalités. Le pari est fait qu'attiré par la dimension récréative du premier parcours, le lecteur souhaitera trouver réponse à des aspects intrigants du texte de Schwob dans le deuxième parcours, puis approfondir ces premiers éléments de réponse dans les articles de recherche ainsi que dans les interviews filmés réalisés par Roselyne Quémener et Mélodie Centurion. Nous pensons que des lecteurs érudits peuvent trouver aussi de l'intérêt à passer d'une approche savante à une approche immersive de l'ouvrage. Plusieurs procédés concourent à décloisonner l'édition : le recours toujours possible au sommaire autorise une circulation libre entre les parcours de lecture ; un abécédaire interactif propose sous une forme ludique des contenus scientifiques sur l'intertextualité dans *La Croisade des enfants* ; la discrétion des appels de note a été choisie pour ne pas imposer un appareil critique dès la première lecture et laisser la liberté de choix entre une lecture sensible et une lecture outillée.

L'étude de la réception du livre a débuté au printemps 2018 en collaboration avec le LOUSTIC (Laboratoire d'observation des usages des technologies de l'information et de la communication [VOIR L'ENCADRÉ P. 14]). L'objectif principal de ce premier volet d'enquête est de mesurer l'intérêt

¹ Respectivement, maîtresse de conférences en études théâtrales et membre de l'unité de recherche Arts : pratiques et poétiques (APP, EA 3208) et comédienne (conservatoire de Rennes).



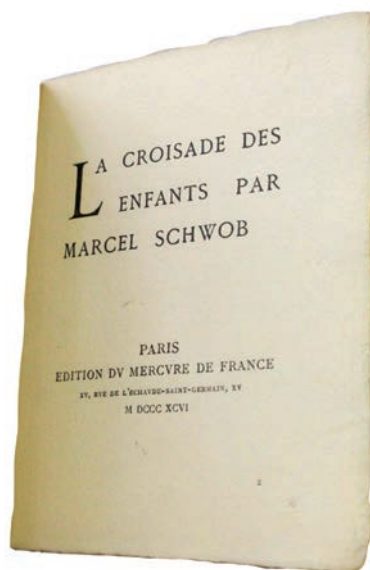
Trois manières de découvrir une œuvre littéraire (de haut en bas) : lire le texte, explorer le contexte du récit, approfondir le sens avec des chercheurs. (Captures écran de l'édition numérique de *La Croisade des enfants*.)

suscité par l'édition enrichie par rapport à une version numérique plus classique du texte, sans enrichissements. Vingt-huit étudiants issus des filières Lettres et Métiers du livre ont participé à cette étude réalisée dans un appartement-lab simulant un environnement familial. L'activité oculaire des lecteurs a été captée par un dispositif d'*eye tracking* à l'aide d'une barre oculométrique. Les étudiants ont ensuite répondu à un questionnaire en ligne et pouvaient emprunter le livre et son support pendant une semaine. À l'issue du prêt, des entretiens ont été menés afin de comparer l'investissement des étudiants dans la lecture du livre enrichi ou de sa version non enrichie.

Les premiers résultats sont en cours d'analyse. Si les écarts types entre les deux groupes de lecteurs demeurent insuffisants pour acter des différences réellement significatives, une série d'indicateurs (appréciation générale du livre, compréhension déclarée, rapidité de lecture, poursuite de la lecture) penchent en faveur de l'existence de bénéfices apportés par les enrichissements dans l'appropriation de l'œuvre. Un deuxième volet d'enquête est en cours

dans des collèges et lycées. L'analyse de la réception en cadre scolaire reprend une méthodologie propre à la didactique de la littérature du point de vue du sujet lecteur. Pour ce volet, le groupe LMN s'associe à la composante Littératures, expériences, transmission de l'unité mixte de recherche Litt&Arts (CNRS) de Grenoble. L'objectif est de recueillir des traces de lecture empirique du livre enrichi par des élèves et leurs enseignants. Leurs carnets de lecture individuels et l'enregistrement de séances de travail interprétatif fournissent les supports d'une analyse qualitative. La question directrice porte sur les gestes de lecture et les postures empruntées par les lecteurs : l'édition enrichie encourage-t-elle l'appropriation sensible du récit de Schwob ? Développe-t-elle véritablement la curiosité des lecteurs ? Ou oriente-t-elle systématiquement la réception scolaire dans un rapport documenté

plus savant ? À travers ces dispositifs complémentaires, l'enquête vise à mettre à l'épreuve les hypothèses formulées durant la conception de l'édition enrichie de *La Croisade des enfants*. [P](#)



Page de titre de l'édition originale de *La Croisade des enfants* (Paris, Édition du Mercure de France, 1896).

<https://grouplmn.wordpress.com>

LOUSTIC : un regard attentif sur les usages des outils numériques

LOUSTIC est une plate-forme de recherche pluridisciplinaire sur les usages des technologies de l'information et de la communication. L'association, dans ce laboratoire d'usages, de disciplines issues des sciences de l'ingénieur (informatique, domotique) et des sciences humaines et sociales (droit, économie, psychologie et ergonomie, sciences de l'éducation, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication) permet de traiter de nombreux aspects des usages.

L'objectif de LOUSTIC est de placer l'utilisateur au centre du processus de conception de produits innovants en utilisant notamment des méthodologies d'enquêtes, d'entretiens ou de tests d'utilisation sur une plate-forme équipée pour l'observation des usages. LOUSTIC accompagne à la fois la recherche fondamentale (développement de modèle théorique) et appliquée (conception de produits, amélioration d'interface, etc.), labellise des projets de recherche ou propose des prestations auprès d'entreprises.

LOUSTIC est une plate-forme de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB).

www.loustic.net

Outils numériques : vers quelle autonomie de l'élève ?

Entretien avec Julie Denouël

Maître de conférences en sciences de l'éducation et membre du Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD, EA 3875), Julie Denouël est spécialiste des usages des outils numériques dans le contexte de l'éducation et de la formation. Dans le long entretien qu'elle nous a accordé, elle présente ses domaines de recherche et aborde le problème complexe de l'accès à l'autonomie des élèves. Elle ouvre également des pistes de réflexion très suggestives sur les inégalités susceptibles d'être engendrées par les innovations technologiques et sur l'évolution du statut des enseignants et des apprenants.

J'ai intégré le CREAD en 2015 tout d'abord en tant que membre associé puis, l'année suivante, en tant que membre permanent, dès lors que j'ai été mutée au sein du département Sciences de l'éducation de l'université Rennes 2. J'ai notamment intégré l'axe DIA (Dispositifs, instruments, activité), au sein duquel, avec Barbara Fontar, Pascal Plantard et d'autres, nous développons un ensemble de recherches relevant des thématiques « éducation, numérique et société ». Dans ce cadre, notre objectif est de considérer le numérique comme un objet complexe *techniquement, culturellement et socialement fondé*, qui s'observe à travers l'actualisation d'usages sociaux (personnels, professionnels, éducatifs) mais aussi de discours, de représentations sociales et d'imaginaires. Les conditions culturelles et sociales de production et de diffusion des technologies et des usages des technologies constituent un lieu important de réflexion.

Avant d'arriver à Rennes, j'ai principalement travaillé sur les usages numériques et les formes de participation en ligne, et la manière dont ils contribuent à la construction, déconstruction ou reconstruction de soi hors ligne. Depuis mon intégration à Rennes 2, en lien avec les perspectives du CREAD mais aussi les activités de formation que je développe au sein du master Technologies pour l'éducation et la formation, mes recherches ont été centrées sur les usages sociaux et éducatifs des outils numériques : elles questionnent la manière dont, diversement, apprenants et enseignants mobilisent des outils numériques, et ce au regard de leurs habiletés, de leurs pratiques ordinaires (personnelles et scolaires, pédagogiques)

de technologies (choisies ou imposées) et de leurs représentations sociales de ces mêmes technologies. Dans ce cadre, les usages numériques sont considérés non comme des rapports individuels et fonctionnels à un objet technique, mais comme des *rapports sociaux matérialisés*¹ touchant conjointement des dimensions objectives et subjectives de l'identité sociale d'un individu et pouvant tout autant faire émerger des formes d'habilitation, de capacitation, voire d'émancipation, que des formes d'inégalité, de domination, d'exclusion, voire de réification. Cette perspective critique rejoint plusieurs de celles qui sont développées au sein du CREAD (par exemple par Brigitte Albero, Jérôme Éneau, Barbara Fontar ou Pascal Plantard).

Récemment, j'ai aussi orienté mon travail vers la question de *l'accompagnement aux usages numériques* dans le champ de l'éducation et de la formation. Toujours fondés sur une approche sociotechnique critique des technologies², ces travaux posent en creux la question des transitions numériques (les cadres depuis lesquels elles sont pensées et les formes au travers desquelles elles s'actualisent) et la manière dont, d'une part, elles affectent l'organisation des institutions éducatives et, d'autre part, elles transforment les métiers au fondement de ces institutions. Un groupe professionnel sur lequel je porte plus spécifiquement mon attention en ce moment est celui des ingénieurs technopédagogiques des établissements d'enseignement supérieur. C'est une profession relativement récente dont les domaines d'activité sont assez variés, de la conception-réalisation de ressources

pédagogiques à la gestion de plates-formes numériques d'apprentissage, en passant par l'accompagnement pédagogique des enseignants, le pilotage de projets de formation hybride incluant des outils numériques ou le conseil de responsables institutionnels dans la mise en œuvre de missions numériques. Tout en étant en pleine expansion (le nombre de recrutements ne cesse d'augmenter), c'est une profession qui demeure mal connue des acteurs traditionnels de l'enseignement supérieur. De plus, ces activités ne sont pas sans susciter interrogations et tensions, notamment parce qu'elles sont censées accompagner – voire faciliter – des innovations pédagogiques numériques qui sont appréciées de manière diverse, oscillant entre injonction et émancipation. Parce que cette profession fait l'objet de nombreuses controverses et qu'elle a été jusqu'ici peu étudiée, une analyse en sciences de l'éducation fondée sur une approche sociologique des professions, du travail et des usages, me semble ici opportune.

Transformation des métiers de l'enseignement

Ces dernières années, les travaux en sciences humaines et sociales, et notamment en sciences de l'éducation, ont été nombreux à questionner l'évolution du métier d'enseignant-chercheur. Suite à la mise en œuvre des traités européens et avec l'introduction massive des outils numériques dans les activités professionnelles ordinaires (d'enseignement, de recherche, d'encadrement), on a pu montrer des transformations multiples qui ont affecté tant l'organisation et la structure des environnements de formation que le métier même d'enseignant-chercheur. Les travaux de ma collègue Geneviève Lameul sur les questions de *professionnalisation* et de *posture professionnelle* sont sur ce point très éclairants. En complément de ces travaux, il me semble important de questionner la manière dont les transitions numériques participent de la transformation d'autres métiers de l'enseignement supérieur, et notamment les métiers de soutien. Les ingénieurs pédagogiques en font partie, mais il serait aussi très intéressant d'analyser l'évolution du travail des secrétaires pédagogiques dont le périmètre fonctionnel et le champ de compétences n'ont cessé de s'étendre, sans que cela soit nécessairement identifié, vu, voire reconnu.

Des questions et des méthodes plurielles

Je travaille sur la question des usages sociaux des outils numériques depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, je m'inscris dans le champ des sciences de l'éducation, mais ce n'est ni ma discipline, ni ma formation initiale. Tout

en mobilisant les apports, riches et nombreux, de mon champ disciplinaire d'adoption (notamment ceux qui sont liés à la sociologie de l'éducation, ainsi qu'à la pédagogie et l'andragogie critiques), mon travail continue de s'élaborer avec les outils méthodologiques et conceptuels à partir desquels j'ai construit mon parcours professionnel scientifique : ceux de l'analyse critique des interactions et du discours, ainsi que ceux de la sociologie critique des usages. Si les usages numériques en éducation et formation sont un lieu de réflexion récent pour moi, ils ne m'emènent pas en *terra incognita* : j'y retrouve les questions d'*appropriation* et de *trajectoire d'usage* (au regard des parcours de vie), des inégalités de *capital numérique* et (donc) d'*inégalités numériques*, ainsi que les questions de *reconnaissance* (sociale et subjective) sur lesquelles j'ai déjà travaillé précédemment. C'est d'autant plus intéressant qu'une partie de ces questions est au cœur de plusieurs projets – passés ou actuels – du CREAD (INEDUC et IDÉE³, par exemple).

Quant à l'aspect méthodologique, mes travaux sont empiriquement fondés et théoriquement structurés à partir des concepts que j'ai précédemment indiqués. Mes recherches s'inscrivent préférentiellement dans une approche qualitative, bien qu'aujourd'hui il m'intéresse de pouvoir associer des perspectives quantitatives et qualitatives. Sur la partie qualitative, il s'agit pour moi d'associer plusieurs techniques des démarches compréhensives, par exemple des entretiens de recherche approfondis avec des observations d'activité. Cela peut aussi intégrer des dispositifs de retour réflexif sur une pratique spécifique qui a pu être filmée, que je vais pouvoir observer seule puis observer à nouveau avec l'enquêté concerné dans le cadre d'un entretien réflexif. C'est particulièrement utile d'avoir ce retour réflexif sur une activité en train de se faire, notamment parce qu'elle permet de mettre au jour, comme le souligne la voie ethnométhodologique, les « éléments vus mais non remarqués » de l'activité, et ainsi de discuter des éléments implicites (mais néanmoins structurants, et pas toujours facilitants) de cette même activité.

Des usages et des dispositifs qui révèlent des inégalités

Le thème des dispositifs est très travaillé au sein du CREAD, mais selon des voies diverses. Dans le cadre des travaux de Brigitte Albero, par exemple, cette question est articulée à celle des environnements de formation : on questionne ainsi, non pas ce qui est, mais ce qui « fait dispositif » dans un environnement de formation, avec une attention conjointe portée aux dimensions axiologique,



« Papa, tu peux m'aider à faire mes devoirs ? » Cette publicité de 1980 vante les vertus pédagogiques de l'Atari 800, appareil qui connut un très grand succès parmi la première génération des ordinateurs personnels. Un enfant, seul face à l'écran et main droite sur le clavier, s'initie à la langue française au moyen d'un logiciel de formation pédagogique qui pose une question relativement simple (« Où sont Louis et Anne ? ») compte tenu de la reconstitution graphique d'un aéroport et de l'incrustation du mot à découvrir au fronton d'un bâtiment. La photographie, seule, suggère l'autonomie de l'élève accomplissant ses devoirs. Cependant, le texte placé au-dessous nuance considérablement cette première suggestion puisqu'il signifie sans ambiguïté que l'accès à l'autonomie est un apprentissage et qu'il nécessite la médiation humaine.

instrumentale et vécue de ces environnements. Pour ce qui me concerne, le concept de *dispositif* est nécessairement articulé à celui d'*usage*, mais il revient en ce cas à porter l'attention vers des éléments plus fins, à savoir les technologies elles-mêmes. Et dans ce cadre, il me permet de questionner conjointement la part prescriptive de la technique (technogénèse) et la part prescriptive du social (sociogénèse) qui participent de l'actualisation pratique de ces technologies. En effet, dans l'approche sociotechnique critique depuis laquelle je développe mes travaux, une technologie est appréhendée comme un dispositif sociotechnique, *technique* car l'outil propose un certain nombre d'actions possibles et en interdit d'autres, mais aussi *social* car les usages concrets trouvent leur signification et leur justification au regard des logiques sociales qui leur donnent forme.

Cela dit, ces modes d'appropriation sociotechnique se révèlent souvent inégalement distribués en fonction du capital culturel et numérique. Ainsi, il est intéressant d'analyser les usages à travers l'accomplissement


pratique et situé des dispositifs sociotechniques, en tant qu'il permet de rendre compte des différentes ressources grâce auxquelles les usagers vont pouvoir diversement mobiliser les technologies, d'outils contraignants à outils habilitants ou capacitants. C'est à partir de cette orientation conceptuelle que j'ai pu récemment questionner la notion d'autonomie avec/par les technologies à l'école. Alors que les discours institutionnels font miroiter un futur commun dans lequel l'usage des outils numériques garantit l'autonomie pour tous les élèves (ce que nous retrouvons par exemple dans les slogans accompagnant la mise en place du Plan numérique pour l'éducation de 2015), cette approche m'a permis de montrer *a contrario* que les potentiels d'autonomisation dont l'usage des outils numériques est porteur s'actualisent en fait de façon très inégalitaire en fonction des groupes sociaux dont les élèves sont issus. Loin de soutenir l'autonomie de tous les élèves, l'usage des dispositifs sociotechniques scolaires est en fait susceptible de renforcer des inégalités numériques, éducatives et sociales déjà existantes. Cette dimension est notamment observable dans le cadre des devoirs devant

être faits à la maison à partir des ressources mises en ligne par les professeurs sur les plates-formes numériques d'apprentissage. Dans ce cadre, on pose comme *a priori* que l'ensemble des élèves et l'ensemble des familles sont, de manière très homogène, équipés d'outils numériques. Or, ce que l'on constate c'est qu'on a un niveau d'équipement et de connexion qui est chaque année plus élevé⁴, mais, dans certaines familles, notamment des familles populaires, cet équipement regroupe principalement téléphone portable et tablette, sans nécessairement intégrer d'ordinateur. De plus, il implique de plus en plus souvent des modes de connexion à internet exclusivement mobiles car les frais d'abonnement fixe ont un coût jugé trop élevé par les foyers modestes. Or, mobiliser des ressources pédagogiques sur un écran relativement réduit ne facilite ni la saisie, ni même la manipulation de ces ressources (dans le cadre d'exercices, par exemple). Alors que le numérique est censé faciliter les activités pédagogiques, on voit bien ici que les possibilités de réalisation des devoirs sont, en raison de la contrainte technique, inégalement distribuées.

« Sois autonome ! »

Quant à savoir si les outils numériques contribuent réellement à rendre les élèves autonomes, la réponse est pour moi plutôt négative⁵. D'une part, tous les travaux sur la question de l'autonomie dans le champ de la formation disent depuis longtemps que la question de l'autonomie n'est pas un acquis, mais un *construit*, et que cette construction est complexe : elle articule différentes modalités, différentes composantes, et elle se construit dans le temps et avec d'autres. Le rapport à autrui dans la construction de sa propre autonomie est absolument nécessaire. D'autre part, pour ce qui concerne la question de l'autonomie dans le monde scolaire, on trouve ce slogan récurrent selon lequel l'introduction des outils numériques favorise nécessairement l'autonomie des élèves. Mais, enfin, de quelle autonomie est-ce que l'on parle ? En l'occurrence, on oublie souvent un adjectif : il s'agit de l'autonomie *scolaire*, à travers laquelle il s'agit de rendre l'élève autonome dans la gestion de ses apprentissages et dans la gestion de son comportement en tant que membre de l'établissement. Et ce que l'on constate depuis une quinzaine d'années, c'est l'introduction d'outils numériques pour ces deux objectifs : à la fois pour accompagner les pratiques d'apprentissage et pour améliorer toujours davantage le métier d'élève. Je pense à tous ces outils qui sont liés à la gestion de la scolarité, avec l'introduction, par exemple, d'ENT (environnement numérique de travail). Quand on regarde d'un peu plus près la manière dont ces ENT sont configurés et les

modalités d'usage qu'ils rendent possibles, on voit bien qu'ils favorisent le *reporting* (ou communication de données), l'indexation, la quantification et la mémorisation numérique (à travers par exemple la gestion des devoirs, la gestion des notes, la gestion des absences et des retards, etc.). Or, à un premier niveau, cela pose des questions sur la sécurisation, à l'échelle des institutions, de ces masses de données personnelles. À un second niveau, cela nous interroge sur la manière dont, précocement, on prépare les élèves-futurs citoyens à l'incorporation progressive des normes contemporaines du management qui fait de l'autonomie en situation professionnelle un impératif et qui s'ordonne selon des méthodes d'hyperresponsabilisation individuelle, d'autocontrôle, d'auto-évaluation, de *reporting* systématique.

Malgré ce que je viens d'énoncer, l'idée n'est pas de s'inscrire dans une perspective complètement technophobe laissant à penser qu'il faut évacuer toute forme de technologie, notamment dans les environnements d'éducation et de formation. Cette approche est infertile. Néanmoins, il me semble indispensable de continuer à développer des recherches critiques en sciences de l'éducation. Se tenant à égale distance de toutes les formes de déterminisme (négatif – *le numérique serait la cause de tous les maux sociaux* – ou positif – *le numérique serait le nécessaire moteur du progrès éducatif, social, économique, etc.*), ces recherches devraient ainsi examiner les modalités de production (idéologique, technique, économique et sociale) et de réception des technologies éducatives dans des contextes culturels et sociaux variés, et analyser les manières au travers desquelles apprenants et professionnels de l'éducation mobilisent ces technologies (celles qui sont choisies et celles qui sont imposées). 

Propos recueillis par Cyrille Habert le 5 novembre 2018.

1 Voir Philippe Roqueplo, *Penser la technique. Pour une démocratie concrète*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Science ouverte », 1983.

2 Voir J. Denouël, « D'une approche sociocritique à une approche sociotechnique critique des usages numériques en éducation », *Formation et profession. Revue scientifique internationale en éducation* (à paraître).

3 INEDUC (Inégalités éducatives et construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie) est un projet ANR (Agence nationale de la recherche) qui dura trois ans, de 2012 à 2014. — IDÉE (Interactions digitales pour l'éducation et l'enseignement) est un projet e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique) qui a débuté en 2017.

4 Cf. l'édition 2018 du Baromètre du numérique, étude annuelle menée depuis 2000 et réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et pilotée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, le Conseil général de l'économie et l'Agence du numérique.

5 Voir J. Denouël, « L'école, le numérique et l'autonomie des élèves », *Hermès. La Revue*, n° 78 (2017 / 2), p. 80-86.

Des jeux vidéo en pédopsychiatrie

PAR QUENTIN DUMOULIN*

LA PRATIQUE DU PSYCHOLOGUE est marquée du discours dans lequel il s'insère et sa fonction, quant à elle, l'oblige à se rendre au plus près du sujet, jusqu'à son « chevet » – d'où dérive, étymologiquement, son épithète de « clinicien ». Témoin des évolutions de son époque, son mode d'intervention se fait l'écho du progrès technoscientifique et du discours néolibéral qui creusent le lit de la rivière où coulent nos habitus. Aussi les outils numériques n'ont pas épargné les institutions, où les objets connectés « sont entrés avec les patients », ainsi que le faisait remarquer une infirmière d'une unité de soin.

C'est dans l'optique de souligner les trouvailles que pouvaient faire certains sujets en situation de souffrance psychique via ces nouveaux réseaux, qu'un dispositif de recherche a été coélaboré par le centre hospitalier Guillaume-Régner et l'université Rennes 2. Une unité de pédopsychiatrie, accueillant des adolescents, avait en effet exprimé le souhait de s'appuyer sur les objets numériques utilisés par les jeunes hospitalisés pour leur proposer un nouveau mode de rencontre. Grâce à une convention établie avec une maison des jeunes et de la culture (MJC), un atelier « jeux vidéo et multimédia » a

pu être mis en place. Il a lieu une fois par semaine, hors vacances scolaires. Des ordinateurs sont mis à la disposition des jeunes au sein de la MJC, et nous leur proposons d'en faire l'usage qu'ils souhaitent.

Cette absence de demande de notre part (chercheur ou soignant) vise à réaliser le pas de côté nécessaire pour nous situer véritablement à leur chevet, au plus près de leurs pratiques, et non pas à leur imposer un *cadre* qui serait le nôtre. « Cadrer » signifie réguler et orienter les conduites. Si le cadre a une fonction contenante, parfois nécessaire, il rate ce que le terme de dispositif évoque : la possibilité pour un sujet de s'insérer dans un groupe via le moyen qu'il aura élu singulièrement. Le concept de dispositif fait donc accueil à la singularité des pratiques – et par suite à celle des sujets – là où la notion de cadre entend les réduire à l'espace qu'il délimite. S'intéresser de cette façon aux pratiques vidéoludiques et médiatiques de ces jeunes « hors cadre » est une manière de nous « inviter » dans les réalités auxquelles ils sont confrontés. Notre position vise à dialectiser ces pratiques singulières, qui trouvent alors à s'insérer dans ce lien social minimal du petit groupe. Préserver cet espace d'expression amène à prendre la mesure du traitement de la jouissance¹ que ces nouveaux appareils leur permettent, ceci n'apparaissant pas d'emblée.

Ainsi, dans un premier temps, nous étions surpris par le fait que tel patient ne « joue » pas à proprement parler à un jeu en réseau, mais s'adonne *ad libitum* à la personnalisation d'un avatar,

accessible depuis le menu principal². Cependant, après qu'il a pu confier à un soignant les vécus de déformation du corps qui s'imposent à lui, la lecture de cet exercice nous apparut plus clairement. En fait, l'interface de personnalisation de l'avatar ouvre à un traitement possible du corps propre et de ces phénomènes inquiétants qui le plongeaient dans la perplexité.

*Le concept de dispositif fait accueil
à la singularité des pratiques
et à celle des sujets.*

Soutenir son exercice d'ajustement de l'apparence de ce reflet virtuel lui permet de continuer ce travail durant l'atelier. Il s'agit de faire accueil à cette solution choisie par ce jeune pour affronter l'inconsistance de l'image de son corps rencontrée dans le miroir.

De même, nous pouvions nous étonner du nombre de requêtes qu'un autre adolescent accueilli à l'atelier pouvait faire à la machine, ouvrant simultanément des dizaines de logiciels et de fenêtres. Nous redoutions alors un passage à l'acte consécutif à

¹ La jouissance est un concept de Lacan qui rend compte de l'au-delà du principe de plaisir freudien, il désigne ce qui excède le sujet : un insupportable, qui appelle un « traitement », c'est-à-dire un mode de « faire avec » ce réel en jeu pour chacun.

² L'avatar désigne ce qui représente le joueur dans le jeu ; ici, ce sujet nous indique combien cette représentation peut faire énigme, et renvoyer à un vécu singulier du corps propre. Si je suis devant l'ordinateur et pourtant représenté par l'avatar à l'écran, alors où se situe véritablement ce « je » ?

la panne inévitable de l'ordinateur ainsi surmené. Nulle colère pourtant de sa part lorsque l'interface ne répondait plus. Bien au contraire, un soulagement visible qu'enfin cet Autre machinique cesse de fonctionner et de demander. « Quoi qu'il demande, faut toujours dire non », précisera-t-il, à l'occasion de l'irruption d'un *pop-up* d'un logiciel qui « voulait » être mis à jour. Ce que nous interprétons comme un bug, un empêchement, une entrave, était en fait pour lui la suite nécessaire, logique et attendue de ses actions : il s'agit de réduire à néant la demande de l'Autre, condition nécessaire et préalable à toute interaction avec lui. En nous positionnant de son côté, en nous opposant aux demandes incessantes de cet Autre, nous travaillons avec lui à une régulation possible de ces interactions. Petit à petit, il est ainsi parvenu à installer des logiciels, ses jeux favoris, et nous « expliquer comment ça marche ».

Proposer un atelier autour du numérique à des adolescents accueillis dans un service de psychiatrie permet donc d'abord d'accompagner ces sujets dans leurs « nouveaux terrains vagues », selon l'expression de Yann Leroux. Cependant, ce « vague » emporte, pour chaque sujet, une coloration toujours singulière. L'hypothèse qui se dessine est que le virtuel et ses mondes numériques pourraient fournir à certains sujets en situation de souffrance psychique l'espace nécessaire à la construction d'une solution, voire à la mise en place d'un (auto-)traitement. Alors abrité de l'Autre par l'écran, le sujet est aussi branché à une machine qui peut tout autant faire fonction de moteur que d'écran à la jouissance persécutrice.

Si « toute formation humaine a pour essence, et non pour accident, de réfréner la jouissance³ », il convient de limiter nos croyances aux fantasmes technophobes qu'emporte le numérique, et notamment les jeux vidéo, et interpréter plutôt ces nouvelles « béquilles numériques » que trouvent ces adolescents comme une tentative – parfois minimale, certes – de civiliser la jouissance. Il appartient

³ Jacques Lacan, « Allocution sur les psychoses de l'enfant » (1967), dans *Autres écrits*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 364.

Comment affronter

l'inconsistance de l'image

de son corps rencontrée dans le miroir ?

ainsi aux professionnels du soin de s'intéresser aux nouvelles voies de la thérapeutique, même quand celles-ci empruntent le chemin du numérique. Accorder dispositif de soin et de recherche permet alors d'élever ces trouvailles cliniques au rang du paradigme : ce sont ces jeunes sujets en souffrance psychique qui sont en recherche de solutions via les mondes numériques. Il revient au chercheur de pouvoir les suivre, de lire ces solutions en consentant d'abord à les entendre. Au-delà de toute considération pathologique (addiction, prise de risque, repli), les bons usages du numérique se dégagent d'abord à l'aune de leurs effets pacifiants pour chacun des sujets. ▢

Quelques études sur les jeux vidéo et la psychologie clinique :

boyd, danah, *C'est compliqué. Les vies numériques des adolescents* [*It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, 2014], trad. H. Le Crosnier, préface de Sophie Pène, Caen, C&F Éditions, 2016. École de la cause freudienne, *La Cause du désir*, n° 97 : *Internet avec Lacan*, novembre 2017.

LESPINASSE, François, « L'utilisation du jeu vidéo dans un cadre thérapeutique en hôpital de jour pour jeunes enfants », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 1996, n° 9-10 (septembre-octobre), p. 501-506.

TURKLE, Sherry, *Les Enfants de l'ordinateur* [*The Second Self: Computers and the Human Spirit*, 1984], trad. C. Demange, Paris, Denoël, 1986.

—, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines* [*Alone Together: Why We Expect More from Technology and Less from Each Other*, 2005], trad. C. Richard, Paris, L'Échappée, 2011.



Maurice Tabard, *Tête au chapeau ail double* (1929) ; surimpression, épreuve gélatino-argentique, 23,5 × 17 cm ; Paris, Centre Pompidou - musée national d'Art moderne - Centre de création industrielle).

La réalité virtuelle au service du sport et des nouvelles pratiques

PAR BENOÎT BIDEAU & RICHARD KULPA*

LA RÉALITÉ VIRTUELLE prend une place de plus en plus importante dans notre société, non seulement pour son aspect ludique qui est au cœur de son utilisation, pour les jeux vidéo par exemple, mais également pour ses propriétés de contrôle des stimuli présentés. En effet, c'est un système multimédia couplant des dispositifs matériels et logiciels capable d'immerger des utilisateurs dans un environnement de synthèse et leur permet d'interagir avec lui. Elle est ainsi utilisée dans le domaine médical pour traiter les phobies des patients en les exposant de manière progressive à la source de leur peur. Les progrès de la technologie, l'apparition de nouvelles interfaces et l'augmentation des puissances de calcul des ordinateurs permettent aujourd'hui de la mettre en œuvre dans des applications complexes. Le sport n'échappe pas à la règle puisque ces technologies offrent des environnements virtuels réalistes totalement contrôlables permettant de comprendre précisément la prise d'information des joueurs dans des situations sportives.

Les systèmes de réalité virtuelle peuvent utiliser plusieurs retours sensoriels avec au minimum un affichage stéréoscopique, via un casque ou une salle immersive dont les murs sont des écrans. Ce retour visuel permet à chaque œil de voir une image différente comme c'est le cas dans la réalité avec des positions des yeux qui sont décalées. Le joueur immergé peut ainsi voir une scène tridimensionnelle avec toutes les informations visuelles, y compris

celle de profondeur. Il peut aussi adapter son point de vue lorsqu'il se déplace dans l'environnement et visualiser des actions dans des conditions qui se rapprochent au maximum d'une situation réelle de jeu. Afin d'être utilisés dans le sport, notamment pour étudier les interactions entre plusieurs sportifs, ces retours sensoriels doivent être crédibles et engendrer un comportement réaliste. Il est par exemple nécessaire de bien modéliser et restituer la complexité du mouvement humain pour que l'adversaire ou le coéquipier virtuel agisse de manière conforme à la réalité et qu'une vraie interaction soit possible avec lui. Sans cet aspect, la réalité virtuelle n'est qu'un jeu vidéo et pas un outil de recherche. L'évaluation de la qualité des dispositifs immersifs se fait au travers de la mesure du niveau de « présence » qui dépend de la capacité d'un utilisateur à ressentir l'environnement virtuel comme étant similaire à son équivalent réel et à agir de manière réaliste. En comparant les actions réalisées dans des duels entre tireur et gardien de handball en réel et en virtuel, des chercheurs de l'université Rennes 2 ont ainsi validé l'utilisation de la réalité virtuelle pour la compréhension de la prise d'information des sportifs [BIDEAU *et al.*, 2003].

La réalité virtuelle a ainsi pu être utilisée pour l'étude des interactions entre sportifs dans le cadre des duels tels que le cadrage-débordement au rugby où l'objectif est de feinter l'adversaire en lui fournissant des informations cinématiques trompeuses tout en contrôlant la dynamique du mouvement pour se diriger vers la direction choisie. La réalité virtuelle fournit une situation de jeu réaliste et contrôlable dans laquelle il est possible d'identifier le poids des variables trompeuses sur la prise de décision des joueurs en fonction de leur niveau d'expertise. Ces chercheurs ont ainsi montré que les joueurs de très haut niveau prennent des informations prospectives qualitatives liées au déplacement global du corps, alors que les novices sont influencés par l'orientation du buste et des épaules [BRAULT *et al.*, 2012].

*B. Bideau est professeur en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), directeur de l'unité de recherche Mouvement, sport, santé (M2S, EA 7470). R. Kulpa, maître de conférences HDR en STAPS, membre de M2S, est le responsable de la plate-forme Immermove. — On trouvera les références complètes des travaux cités p. 24.



© Université Rennes 2 / MZS.

Immersion en trois dimensions dans un environnement dynamique : vue de la salle de réalité virtuelle de la plate-forme Immermove [VOIR P. 25]. Les lunettes sont équipées de six marqueurs infrarouges permettant d'adapter en temps réel la projection des images en fonction du point de vue du sujet. De plus, elles permettent de voir en stéréovision grâce à deux images différentes sur chaque œil. L'objectif est d'étudier le comportement d'un gardien de but au football face à des coups francs.


Cependant, la prise d'information visuelle d'un sportif ne se limite pas à l'identification d'indicateurs cinématiques sur le mouvement de son adversaire, car elle doit prendre en compte l'ensemble des variables dans l'environnement, notamment la position et l'organisation tactique de ses partenaires ou adversaires. Le sportif doit donc à la fois extraire des informations en vision centrale, mais également en vision périphérique. La réalité virtuelle fournit dans ce cas un environnement synthétique qui contrôle le mouvement de cibles dans l'espace visuel périphérique, et la tâche est alors de suivre et retrouver ces balles virtuelles tout en conservant son regard fixé sur un point donné. Cet outil a été utilisé pour évaluer et entraîner cette sous-compétence spécifique chez des gardiens de but au football et les résultats ont montré que l'utilisation de cette

*La réalité virtuelle devient
un outil de recherche lorsqu'elle
restitue fidèlement la complexité
du mouvement humain.*

technologie permettait d'augmenter significativement leur performance [KULPA *et al.*, 2017].

Pour obtenir des situations plus contextuelles en environnement de synthèse, il est possible de mettre en place des outils permettant d'extraire, à partir de données de matchs, des déplacements de joueurs évoluant dans l'environnement périphérique du gardien de but. Cette extraction permet de créer des situations virtuelles capacitantes proches de celles vécues en situation de jeu et pouvant être enrichies par des feedbacks visuels. La prudence est toutefois de mise sur l'utilisation de ces retours sensoriels puisqu'ils peuvent être délétères s'ils sont trop prédominants dans l'entraînement des sportifs. Leur absence lors du retour sur le terrain peut en effet empêcher le transfert de compétence.

L'intérêt de la réalité virtuelle ne se limite toutefois pas à l'étude de la prise d'information et des gestes d'un seul joueur. Des travaux récents couplent plusieurs systèmes de réalité virtuelle afin d'étudier les interactions entre deux sportifs réels immergés dans le même monde virtuel, partageant ainsi un environnement standardisé et reproductible. Il est dès lors possible de comprendre leurs interactions et stratégies dans des tâches de compétition, mais également de coopération. Ces avancées scientifiques permettent la création d'une nouvelle génération d'outils d'entraînement complémentaire de ce qui existe. L'émergence de solutions mobiles et moins coûteuses permet de transférer les méthodes et connaissances obtenues sur des plates-formes expérimentales de pointe telles que Immermove vers des outils proches du milieu sportif fédéral et associatif.

Cependant, ce type de dispositif ne concerne pas uniquement les sportifs, puisque l'activité physique est un facteur socio-économique important avec une forte implication sur la santé publique. C'est ainsi qu'en Bretagne, une structure de type *living lab* est en cours de création pour amener les populations sédentaires à la pratique d'activité physique, notamment celles des quartiers défavorisés ou des zones rurales non équipées en infrastructures sportives. Ces jeunes sont souvent attirés par les nouvelles technologies et le numérique, et le pari est fait ici que la réalité virtuelle puisse les conduire au sport de manière ludique et progressive. Une méthodologie scientifique rigoureuse et pluridisciplinaire, alliant les sciences du sport, les sciences humaines et sociales, ainsi que le numérique, est indispensable pour s'assurer que ces outils de pointe aient un réel impact sur les différentes populations. 

Références bibliographiques

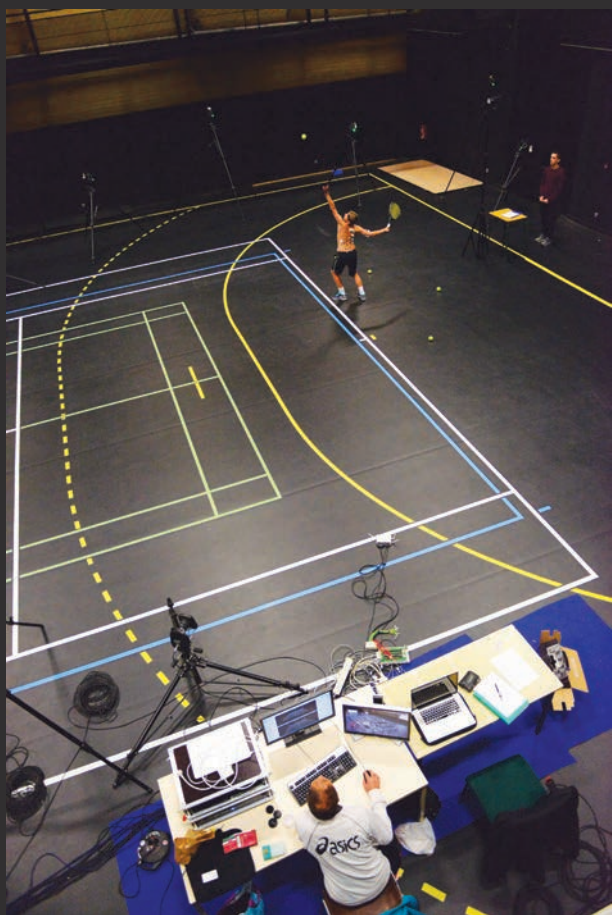
- BIDEAU, Benoît, Richard KULPA, Stéphane MÉNARDAIS, Laetitia FRADET, Franck MULTON, Paul DELAMARCHE & Bruno ARNALDI, « Real Handball Goalkeeper vs. Virtual Handball Thrower », *Presence: Teleoperators and Virtual Environments*, vol. 12, n° 4, août 2003, p. 411-421.
- BRAULT, Sébastien, Benoît BIDEAU, Richard KULPA & Cathy M. CRAIG, « Detecting Deception in Movement : The Case of the Side-Step in Rugby », *PLoS ONE*, vol. 7, n° 6, juin 2012, e37494.
- KULPA, Richard, Charles FAURE, Kevin LE TARGAT, Christophe REVEL, Anthony SOREL & Benoît BIDEAU, « Training of Visuospatial Attention of Professional Soccer Goalkeepers with Multiple-Object Tracking », *Proceedings of the World Conference on Science and Soccer*, 2017.

Le projet LIV-LAB BREIZH DIGITAL SPORT

Un *living lab* (ou *liv-lab*) est une plate-forme expérimentale qui considère les citoyens comme des acteurs au centre des processus de recherche et d'innovation. La région Bretagne porte la création d'une telle structure appelée Liv-Lab Breizh Digital Sport qui vise, au travers des nouvelles technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée, à amener vers la pratique sportive les personnes qui ne pratiquent pas d'activité physique, que ce soit pour des raisons économiques ou liées à l'isolement social et/ou géographique. Pour y parvenir, le groupement d'intérêt public (GIP) Campus Sport Bretagne, accompagné de partenaires scientifiques, industriels, de collectivités ainsi que d'associations et structures sportives ayant tous des compétences complémentaires, propose le développement et la mise en réseau de salles dédiées sur le plan régional. Ces salles ont été sélectionnées parce qu'elles se situent au plus près de la population cible, c'est-à-dire en zones prioritaires : en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et en zone de revitalisation rurale (ZRR). Elles seront réaménagées pour intégrer ces nouvelles technologies et attirer les populations cibles via le développement d'applications ludiques et collaboratives à distance. En effet, la connexion entre les salles permettra aux participants de s'entraîner à plusieurs et de créer une communauté de pratiquants. Ces derniers seront équipés de capteurs servant à évaluer leurs pratiques à l'aide d'une approche pluridisciplinaire croisée, avec des analyses biomécaniques, physiologiques et psychologiques¹. Grâce à ces évaluations, les activités physiques sont évolutives et adaptées au niveau du pratiquant. L'accès à des données objectives de leur performance sera un vecteur de motivation supplémentaire pour maintenir ces publics cibles en activité. Un accompagnement vers les structures locales leur permettra enfin de prolonger leur expérience sportive à la sortie du *liv-lab*.

➔ www.campus-sport-bretagne.fr

¹ Outre M2S, participent à cette démarche pluridisciplinaire le laboratoire Violences, innovations, politiques, socialisations & sports (VIPS², EA 4636) et le Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD, EA 3875).



© Université Rennes 2 / M2S.

La plate-forme Immermove s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire afin de capturer et d'analyser le mouvement humain en situation complexe. De ces analyses, des simulations d'humains virtuels autonomes sont développées et utilisées dans des environnements immersifs afin de mener des expérimentations sur le couplage perception-action entre sujet réel et humain virtuel.

www.m2slab.com

La plate-forme IMMERM MOVE

C'est à l'initiative du laboratoire M2S qu'a été créée la plate-forme technologique Immermove, un des fleurons scientifiques pour l'analyse du mouvement humain. Elle fait partie d'un consortium appelé ImmerStar associant l'université Rennes 2, l'ENS de Rennes, l'université de Rennes 1, l'INRIA et le CNRS. Cette plate-forme expérimentale unique en Europe regroupe l'une des plus grandes salles de réalité virtuelle de 12 × 4 × 4 mètres couplée à un gymnase sportif dédié à l'expérimentation scientifique (mesure des mouvements, des forces, des activités musculaires, etc.).



© Université Rennes 2 / M2S.

Projet RISE : modèles hybrides de gestion

Afrique et péninsule Arabique

PAR ULRIKE SCHUERKENS*

CONSIDÉRÉE SOUS L'ANGLE DE L'ÉCONOMIE, la mondialisation serait synonyme d'homogénéité des règles et des pratiques, des idées et des dispositifs. Elle serait la pure et simple convergence vers un modèle unique de management et une forme unifiée de gouvernement des entreprises. Certes, on peut difficilement nier que l'on retrouve d'un continent à un autre des procédés juridiques, comptables et financiers semblables, et qu'il existe aussi une certaine transnationalité des doctrines, prescriptions, normes et techniques de pilotage des entreprises. Mais notre expérience de terrain¹ nous a démontré que la mondialisation ne correspond pas à un modèle convergent de management, et que sous cette apparente homogénéisation globale se dissimule une grande diversité dans les manières de faire fonctionner une entreprise et d'en assurer la réussite économique. Or, celle-ci demeure largement sous-analysée en ce qui concerne les entreprises africaines et arabes, en particulier dans les domaines de la distribution et de l'agroalimentaire, où elles réussissent mieux que leurs concurrents européens ou américains. En effet, ces entreprises développent des solutions innovantes qui reposent essentiellement sur un *processus d'hybridation* entre, d'une part, des normes de gouvernance *globalisées*, le plus souvent d'inspiration nord-américaine, et, d'autre part, des normes *locales* pour faire des affaires, qui sont le produit des traditions locales. C'est ce processus complexe que le projet ManaGlobal entend étudier en s'appuyant sur la sociologie économique et la sociologie des organisations, l'ethnographie et l'économie, le droit des affaires et la gestion.

Ainsi, ManaGlobal consiste à analyser des pratiques culturelles spécifiques dans le contexte de la mondialisation, et ce de façon collaborative puisqu'il fédérera les

Projet H2020 (RISE) à Rennes 2 : Gouvernance globalisée et pratiques d'affaires locales en Afrique et dans la péninsule Arabique

HORIZON 2020 est un programme de l'Union européenne visant à promouvoir la recherche et l'innovation doté d'un budget global 2014-2020 de 79 milliards d'euros. Dans le premier pilier de ce programme (« Excellence de la recherche »), les Actions Marie Skłodowska-Curie soutiennent la coopération internationale et intersectorielle, notamment à travers les projets RISE (*Research and Innovation Staff Exchange*) d'une durée maximale de quatre ans. ManaGlobal est un projet qui réunissait toutes les conditions favorables pour être retenu : *création d'un réseau de recherche* composé de cinq partenaires européens répartis dans trois pays (Allemagne, France, Grande-Bretagne) et de onze partenaires extra-européens répartis dans cinq pays (Cameroun, Émirats arabes unis, Ghana, Maroc et Sénégal) ; *mobilité de personnels académiques et non académiques* entre pays du Nord et du Sud, secteurs et disciplines, notamment par des détachements allant d'un mois à un an ; *transfert et partage* des connaissances et des savoir-faire. ManaGlobal est financé à hauteur de 1 500 000 euros dès le mois de janvier 2019 et a bénéficié du soutien en ingénierie de Plateforme projets européens (2PE) Bretagne. La préparation du projet a été financée par des allocations de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de Boost'Europe.

*Professeure de sociologie et d'anthropologie sociale et culturelle, membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS, EA 7481). U. Schuerkens est la porteuse du projet ManaGlobal.

compétences de plusieurs centres de recherche de pays du Sud et du Nord tels que le LiRIS à Rennes ou le GDI à Manchester². Chercheurs expérimentés, doctorants et praticiens des affaires résidant dans les pays où se déroule la recherche, en particulier les cadres et dirigeants d'entreprise locaux ou expatriés, seront mobilisés pour mener à bien notre projet. Cette dimension collective et collaborative, dans laquelle nous considérons *a priori* tous les participants comme des coproducteurs de la recherche, est l'une des dimensions originales de ManaGlobal. Notre investigation traite de l'innovation dans les entreprises, mais elle est elle-même innovante dans sa méthode puisqu'elle contribue à lever les barrières entre chercheurs académiques et praticiens du développement des entreprises.

*Comment surmonter
les multiples contradictions
entre normes mondialisées
et pratiques locales ?*

Nous conduisons en effet notre enquête auprès des acteurs les mieux placés pour percevoir l'écart entre le prescrit et le pratiqué, à savoir ceux qui dirigent localement les opérations financières, commerciales et industrielles. Ces hommes et ces femmes vivent quotidiennement les contradictions entre normes mondialisées et pratiques locales, s'adaptant souvent au moyen d'innovations qu'il importe de théoriser, de mettre en valeur et de faciliter en assurant une meilleure visibilité et des obstacles au développement (par exemple, l'entraide économique) des

¹ Voir en particulier Ulrike Schuerkens (éd.), *Global Management, Local Resistances : Theoretical Discussion and Empirical Case Studies*, New York & Londres, Routledge, 2015.

² Respectivement, le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (université Rennes2) et le Global Development Institute (University of Manchester, Royaume-Uni).

activités productives et de la création de richesses aux Suds. On éprouvera notamment l'hypothèse selon laquelle la conduite des affaires est marquée par la créativité entre les normes globales et les institutions nationales, et appelle à prendre en considération la frontière floue entre les régulations formelles et informelles.

Par ailleurs, ManaGlobal analyse les modes de gouvernance des entreprises multinationales ou en voie d'internationalisation d'origine africaine

ou arabe. Il s'agit soit de sociétés implantées dans les Suds, soit de sociétés locales, en particulier celles qui développent une internationalisation Sud-Sud. Pourquoi se concentrer sur le Cameroun, le Ghana, le Sénégal, le Maroc et les Émirats arabes unis ? Ces économies respectives, qui se distinguent sur le plan régional grâce à leur développement économique, se caractérisent par des pratiques de gouvernance d'entreprise qui tiennent compte de la famille, de



Franck Dikisongele, *Autre allure* (2007 ; huile sur toile, 150 × 100 cm).

© Franck Dikisongele.



Franck Dikisongele, *La Trilogie (Contexte temps)* (2009 ; acrylique sur toile, 68 × 61 cm).


la religion et du politique autant que de l'économique. La notion de propriété privée véhicule les valeurs du capitalisme et de l'individualisme qui sont encore souvent rejetées dans nombre de communautés. En Afrique et dans la péninsule Arabique, l'entreprise est souvent une propriété familiale où la solidarité joue un rôle déterminant. Or, le gouvernement d'entreprise doit être cohérent avec un nouveau type de propriété qui permet de le légitimer. Des normes socialement construites définissent dès lors des actions considérées comme souhaitables par les acteurs impliqués. Une *analyse par questionnaire* et une *enquête par entretiens semi-directifs* permettront de découvrir les profils des dirigeants.

Dans les différents pays où nos études de cas se dérouleront, nous nous attendons à une grande variété des manifestations qui dépendent des cultures locales. Le « bricolage » que nous trouverons permettra de caractériser des modèles hybrides entre les valeurs économiques occidentales et les valeurs partagées dans ces univers africains et arabes. Pour les premiers, nous nous attendons à trouver l'efficacité managériale et la possibilité de transférer le capital selon les idées de la propriété privée. Pour les seconds, nous trouverons l'esprit communautaire dans la mise en place, le fonctionnement et le suivi des règles du gouvernement des entreprises pour le bien commun des parties prenantes. Des valeurs considérées comme universelles telles que la rationalité et la méthode s'y ajouteront. Les pratiques des dirigeants locaux d'entreprise seront ainsi caractérisées par un genre d'arrangement

Né en 1968 à Kinshasa, Franck Dikisongele est l'une des grandes figures de la peinture contemporaine congolaise. Son œuvre se nourrit d'éléments traditionnels de la culture africaine, en particulier ses masques et sa statuaire, sans figer cependant ces motifs dans un passé ancestral, éteint et lointain. Au contraire, Dikisongele a le pouvoir d'insuffler une vie nouvelle à ces masques, et de leur donner la parole, comme dans *Autre allure* [p. 27], où juchés sur un gros animal, face à face, ils semblent dialoguer – non sans une certaine passion, d'ailleurs, très adroitement rendue par un mélange de tons vifs où dominent le jaune et le rouge. Deux couleurs que l'on retrouve dans *Contexte temps* [CI-CONTRE] et où apparaît un autre élément que l'artiste explore depuis une décennie au moins : l'horloge. Rouge en son centre, le parcours des aiguilles dilue peu à peu le grenat primordial (la souffrance ? le sang ?). Le blanc commence à dominer, par endroit on croirait la surface immaculée : l'horloge n'est pas dans cette toile le symbole de la cruelle irréversibilité du temps, mais celui du changement, dont on espère qu'il puisse instaurer, bientôt, un ordre meilleur.

Franck Dikisongele vit actuellement à Kinshasa, où il enseigne les arts plastiques au sein de l'académie des Beaux-Arts. Ses toiles sont régulièrement exposées hors de l'Afrique, et notamment en France et en Belgique, aux États-Unis (New York, Washington, Seattle) et en Chine (Pékin).

institutionnel qui définit les formes hybrides par emprunts sans aboutir à un modèle unique. L'efficacité économique et la solidarité communautaire seront ainsi conciliées et formeront des pratiques qui se fonderont sur la confiance et le contrôle.

Quatre problématiques seront de la sorte soulevées. Ce que nous nommons la *coopétition*, c'est-à-dire le mélange de coopération et de compétition entre multinationales d'origine africaine installées aux Suds et les entreprises originaires des Suds se développant ailleurs. La *circulation des savoirs* dans l'art et la manière de conduire des affaires et d'organiser les entreprises, et, plus précisément, l'articulation entre les cultures d'affaires locales et les importations des formes mondialisées (ou standardisées) du management diffusées par les *business schools*, les cabinets de conseil et les sièges mondiaux de grandes multinationales. Les *parcours professionnels* des dirigeants des établissements industriels et commerciaux des pays du Sud concernés, qu'il s'agisse des élites économiques locales – souvent (mais pas systématiquement) formées dans les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises des pays développés – ou de cadres expatriés travaillant pour des entreprises des Suds. La *pratique des affaires* dans des contextes très réglementés, où les règles de droit et les institutions juridiques formelles sont plus ou moins inopérantes, soulève la question des modes d'ajustement à une réglementation contraignante, ainsi que celle des modalités de règlement des différends économiques (recouvrement des créances, inexécution des contrats, etc.). 

Enquête sur l'héritage des événements sportifs

PAR MICHAËL ATTALI*

S'INTÉRESSER AU SPORT conduit le plus souvent à s'enthousiasmer pour des exploits, soutenir un athlète ou une équipe ou bien encore s'extasier devant des performances inaccessibles à la plupart des individus. Les études sont nombreuses sur les conditions sociales de la pratique sportive, sur ses déterminants psychologiques ou encore sur les contextes d'émergence de nouvelles activités. Elles permettent de saisir la saturation sociale et culturelle qui caractérise le sport autant que la nécessité de se décentrer de la fascination qu'il exerce afin d'en comprendre les dynamiques sociales.

Les organisateurs d'événements s'en sont saisi en avançant depuis quelques années que les manifestations sportives ont des effets sociaux. Le terme d'héritage s'est ainsi imposé dans le débat public en reposant sur l'idée qu'au-delà du moment festif et compétitif, l'événement aurait des effets à long terme. Les incidences économiques ont été quantifiées, selon des méthodes d'ailleurs scientifiquement contestables, pour souligner tout le bénéfice à tirer d'une victoire internationale. C'est ainsi que dès le lendemain de la victoire de l'équipe de France de football en 2018, d'aucuns ont considéré qu'elle allait avoir un effet sur le PIB d'environ 0,2 % ; la réalité a démenti cette estimation. Les effets sociaux sont quant à eux la

plupart du temps présumés. En effet, les prises de position ne manquent pas pour souligner tous les bénéfices à tirer d'un événement sportif d'envergure, qu'il s'agisse de la cohésion sociale, de l'insertion ou du bien-être. C'est dans cette perspective que l'héritage a été le plus souvent appréhendé de manière incidente, sous une forme spontanée, sans qu'il soit anticipé. Il suffirait d'organiser un événement sportif, au niveau mondial ou local, pour obtenir des effets sociaux. Cette perception repose sur la présomption de valeurs consubstantielles au sport (fair-play, respect, etc.) qui permettraient de résoudre de nombreuses difficultés sociales (ATTALI, 2004). Or, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont établi que le sport n'a pas de pouvoir en tant que tel, mais, comme tout objet social, il est porteur des stigmates des environnements dans lesquels il est utilisé, et que par conséquent il pouvait aussi bien rendre possible l'acceptation de la différence que contribuer aux discriminations (HÉAS, 2015). C'est donc bien dans les manières d'organiser un événement sportif que paraît se situer les seules potentialités de ses effets.

Face au défi de l'héritage des événements sportifs qui sature le débat social, les sciences humaines et sociales innovent dans leurs méthodes comme dans les démarches afin de saisir la véracité d'une affirmation qui se présente comme une évidence (VIOLETTE & ATTALI, 2018). Elles se saisissent de son volet immatériel, souvent intangible, que les Anglo-Saxons associent au *soft legacy* (héritage immatériel) dont l'analyse se révèle à la fois complexe et source d'enjeux importants, notamment pour les acteurs politiques qui en font un élément de justification.

*Professeur en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, directeur du laboratoire Violences, innovations, politiques, socialisations & sports (VIPS², EA 4636). — On trouvera les références complètes des travaux cités p. 30.

des compétitions, il s'agit de saisir les lieux, les espaces, les publics influencés par son déroulement. Il est nécessaire de comprendre les rapports établis entre les individus et l'événement concerné, notamment en analysant les représentations qui lui sont liées. Par exemple,

le sociologue adoptera une démarche ethnographique en vue d'interroger les publics qui se déplacent dans les stades comme celles et ceux qui regardent les compétitions à la télévision. Quant à l'historien, il se concentrera sur le système de valeurs attaché à l'événement que véhiculent les médias en diffusant des commentaires plus ou moins spécialisés et des témoignages de toute sorte. Quand les circonstances s'y prêteront, il procédera à des entretiens avec les témoins du moment relevant des différentes parties prenantes (organiseurs, spectateurs, responsables



Affiche réalisée par Stephano Orsi (1889-1947).

politiques, mouvement sportif, etc.). Ce n'est qu'en croisant les différentes sources qu'il sera possible d'identifier les significations projetées sur l'événement. Il s'agira ensuite d'identifier ses retombées. Celles-ci se limitent-elles au seul territoire sur lequel il se déroule ou se dispersent-elles au-delà ? Pour répondre à cette question, le chercheur tâchera d'identifier l'existence de dispositifs s'appuyant sur l'événement qui se mue alors en levier de transformations. C'est ainsi que l'organisation d'une épreuve de course sur route peut être

À l'égard de l'événement, les chercheurs, particulièrement en histoire ou en sociologie, tendent aujourd'hui à décentrer leur regard. Alors que les recherches ont porté sur l'analyse des dispositifs sociaux (LE YONDRE, 2014), la polarisation politique du sport (ATTALI, 2016) ou bien les conditions d'émergence de nouvelles activités (RECH & PAGET, 2017), il est indispensable d'être attentif à l'aval pour mieux se saisir des effets sociaux. L'enjeu est d'identifier les éléments conduisant, à plus ou moins long terme, à des effets durables. Il est aussi indispensable de discuter la pertinence de ces liens présumés dont l'existence constitue un argument pour justifier l'organisation, souvent lourde et coûteuse, d'un événement.

Le chercheur doit, tout d'abord, caractériser les configurations sociales qui structurent un événement. Au-delà

Références bibliographiques

- ATTALI, Michaël (dir.), *Le Sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, coll. « Arts, cultures », 2004.
- , « Une perspective de renouvellement : la lecture générationnelle », *Movement & Sport Sciences – Science & Motricité*, n° 86 : *Histoire culturelle*, 2014, p. 43-50.
- , « The 2006 Asian Games : Self-Affirmation and Soft Power », *Leisure Studies*, vol. 35, n° 4, 2016, p. 470-486.
- HÉAS, Stéphane, « Assessing the Sociology of Sport : On Sport Participation and Disabilities in France », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 50, n° 4-5 : *Assessing the Trajectory and Challenges of the Sociology of Sport*, juin-août 2015, p. 460-465
- LE YONDRE, François, « Le sport face au chômage de longue durée : une forme paradigmatique de l'État social actif ? », dans Manuel BOUCHER & Mohamed BELQASMI (dir.), *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherche et transformation sociale », 2014, p. 87-102.
- RECH, Johann & PAGET, Élodie, « Saisir les transformations des sports de nature par la théorie de l'acteur-réseau », *Sciences de la société*, n° 101, 2017 (à paraître).
- VIOLETTE, Louis & ATTALI, Michaël, « Sporting Memory and its Heritagisation : The Example of Roland-Garros », *French Cultural Studies*, vol. 29, n° 3, août 2018, p. 279-289.

l'occasion de réunir des néophytes pour s'entraîner et y participer. Elle peut être aussi le support de dispositifs d'appui en matière éducative (par l'intermédiaire de la prise de publics spécifiques à partir de la pratique sportive). Le chercheur identifiera dans ce cas le type de compétences développées, certes dans le domaine de la pratique sportive, mais aussi dans le cadre de connaissances plus transversales. L'attention du chercheur portera aussi sur les dispositifs mis en place par le monde associatif susceptibles d'intégrer de nouveaux publics, jusque-là peu concernés ou marginalisés en raison des normes sportives fondées sur la réglementation et la performance. Finalement, ce type d'analyse conduira à s'intéresser moins à l'événement en tant que tel qu'à ce qu'il génère en termes de dynamiques sociales. L'investigateur s'attachera par conséquent à évaluer le niveau d'incrustation sociale de l'événement. La durée constitue un élément décisif pour estimer l'héritage de ces épiphénomènes que constituent ces moments. Les transformations du monde sportif seront ainsi scrutées, et elles pourront porter sur l'organisation, l'accueil de nouveaux publics, le soutien à des dispositifs utilisant le sport à des fins sociales ou culturelles, etc. Le sport se mue ici en moyen d'action sociale et ne constitue plus une fin en soi. Cette durabilité, qui constitue un indicateur essentiel de l'héritage, passe également par l'émergence de nouveaux modes de pratique. Une étude a par exemple montré que le développement des activités de pleine nature (escalade, windsurf, etc.) dans les années 1970 est indexé sur les processus de socialisation combinée de la jeunesse née entre 1945 et 1954 (ATTALI, 2014). On comprend que dans le sport, comme dans les autres activités sociales, la spontanéité est une hypothèse que la science ne valide pas.

Les premiers résultats menés par l'équipe du laboratoire VIPs² de Rennes établissent que l'héritage des grands événements sportifs est limité. Captivés par les exploits et le surdimensionnement compétitif, les organisateurs ne s'attachent pas réellement à sa structuration. L'héritage d'événements plus modestes que les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football paraît davantage être une réalité que les recherches engagées doivent étayer. Penser l'héritage à l'échelle territoriale est ainsi plus réaliste et surtout porteur d'effets durables.



Face au défi de l'héritage des événements sportifs qui sature le débat social, les sciences humaines et sociales innovent dans leurs méthodes comme dans les démarches afin de saisir la véracité d'une affirmation qui se présente comme une évidence.

Les chercheurs en sciences humaines et sociales participent à déconstruire des pseudo-évidences relevant souvent du sens commun. Dans le cas qui nous occupe, l'héritage d'un événement sportif semble aller de soi. La recherche montre au contraire que celui-ci n'est possible qu'à la condition de l'anticiper, de le structurer et de le penser afin de le rendre effectif. La contribution du sport aux enjeux contemporains (cohésion sociale, santé, citoyenneté, etc.) repose donc sur une meilleure compréhension des mécanismes d'appropriation par les publics ainsi que sur une analyse plus rigoureuse des formes de désengagement. [A](#)



Jérôme Bosch, *L'Escamoteur* (c. 1475-1480 ; huile sur bois, 53 × 65 cm ; Saint-Germain-en-Laye, Musée municipal).

Robert L. Delevoy, *Bosch*,
Genève, Skira, 1960, p. 30-31.

« Dissimulé aux yeux de l'assemblée, un petit singe est coiffé du bonnet du fou. Une grenouille, symbole de la crédulité, est tombée de la bouche béante d'un grand benêt hypnotisé par le tour du charlatan, lequel s'apprête à escamoter la muscade qu'il fait tourner entre ses doigts. Transporté au pays de l'illusion, le naïf est trop absorbé pour réaliser le tout aussi mauvais tour qu'on lui joue d'autre part : imperturbable, immobile, raide comme un piquet, un compère lui dérobe sa bourse à la grande joie d'un bambin. "Celui qui se laisse prendre par des jongleries, dit le proverbe, perd son argent et devient la risée des enfants." Sans doute. Mais un tel manque de discernement, la chute du bon sens, l'aveugle crédulité conduisent infailliblement à l'hérésie : la chouette en est l'emblème. Pour ne montrer que ses yeux perçants elle sort à peine sa petite tête de la gibecière en osier qui pend à la ceinture du charlatan... »

L'intégrité scientifique et la « malscience »

PAR ALEXANDRE SERRES*

DÈS QUE L'ON PARLE DE FRAUDE SCIENTIFIQUE, trois questions surgissent : s'agit-il d'un phénomène nouveau ? Quelle réalité la fraude recouvre-t-elle ? Ce phénomène est-il vraiment en hausse ? C'est à la première question qu'il est le plus facile de répondre : non, la fraude scientifique n'a rien de nouveau et l'histoire des sciences compte des cas célèbres. La troisième question est plus difficile et ne sera pas traitée ici. Nous ne retiendrons donc que la réalité de la fraude scientifique.

Typologie des fraudes et des méconduites scientifiques

L'un des premiers enjeux de la lutte contre les méconduites est celui de leur caractérisation, de leur identification : à quel manquement à l'intégrité scientifique avons-nous affaire ? Tâche loin d'être aisée. D'autant plus que, selon le rapport Corvol, « il n'existe pas au niveau national de typologie officielle des manquements à l'intégrité scientifique. Les termes de fraude, de méconduites, d'inconduites, de manquements à l'intégrité scientifique, de pratiques questionnables de recherche nécessiteraient d'être définis et utilisés de façon rigoureuse et homogène par les parties prenantes » (p. 10)¹. Et la première des 16 propositions de ce rapport fondateur visait à « établir une nomenclature nationale des inconduites (...) sur la base d'une typologie commune et univoque » (p. 43).

Il existe pourtant deux typologies des manquements à l'intégrité scientifique, fondées sur des principes différents mais complémentaires, qui permettent d'agencer le monde complexe des méconduites scientifiques autour de deux ensembles de critères. La première, datée du Forum mondial de la science de l'OCDE en 2007 et due à Frédéric Sgard et Stefan Michalowski, se concentre sur *les domaines concernés* : les méconduites concernent-elles plutôt les données, les publications, les financements, etc. ?

Dans les six domaines identifiés, on peut distinguer trois ensembles. Le premier regroupe trois domaines : la « fraude scientifique » générique, les « fraudes relatives aux données » et les « fraudes liées aux publications », qui constituent, selon nous, le « noyau dur » des manquements à l'intégrité scientifique, car ils portent d'abord sur

les pratiques de recherche. Le deuxième ensemble, intitulé « pratique de recherche inappropriée », concerne les entorses à l'éthique de la recherche : recherches dangereuses, non-respect des codes de conduite éthique dans l'interrogation de personnes, etc. Le troisième regroupe les entorses à la déontologie du chercheur et du fonctionnaire : d'une part, les « conduites personnelles inappropriées » dans la recherche, d'autre part, les « fraudes financières ou autres » (conflits d'intérêts, etc.). Ces ensembles dressent ainsi une première cartographie des territoires des trois grandes régulations qui se déploient aujourd'hui dans le champ académique : l'intégrité scientifique, l'éthique de la recherche et la déontologie. Notons cependant que plusieurs types de fraudes ou méconduites relèvent fréquemment de deux ou trois domaines à la fois.

« FRAUDE SCIENTIFIQUE » GÉNÉRIQUE	PRATIQUE DE RECHERCHE INAPPROPRIÉE
FRAUDES RELATIVES AUX DONNÉES	FRAUDES LIÉES AUX PUBLICATIONS
CONDUITE PERSONNELLE INAPPROPRIÉE	FRAUDES FINANCIÈRES OU AUTRES

D'après Sgard et Michalowski (2007).

La seconde typologie, publiée en 2016, répartit les méfaits selon un double axe : intentionnalité et gravité. Ces deux critères ont permis une typologie plus simple et très claire, distinguant trois catégories, disposées selon une échelle de gravité et selon un axe Intentionnel-Non intentionnel : on y distingue ainsi la fraude, les pratiques contestables et la méconnaissance méthodologique [VOIR LE TABLEAU P. 34].

La fraude

Selon Lucienne Letellier, on peut définir la fraude scientifique comme « une violation sérieuse et intentionnelle dans la conduite d'une recherche et dans la diffusion de résultats », excluant par là même « les erreurs de bonne foi ou les différences honnêtes d'opinion ». Deux traits sont à retenir : (a) la fraude est délibérée ; (b) elle est grave, c'est-à-dire qu'elle a toujours de sérieuses conséquences, parfois dramatiques, que ce soit à l'échelle individuelle, collective ou sociale (depuis l'impact d'un plagiat pour la personne plagiée jusqu'à l'exemple célèbre – étudié par

¹ Nous indiquons entre parenthèses les pages citées des textes dont on trouvera les références complètes dans la bibliographie, p. 35.

Nicolas Chevasus-au-Louis – de l'article frauduleux du gastro-entérologue britannique Andrew Wakefield sur le lien supposé entre vaccination et autisme).

La fraude scientifique est désignée par le sigle FFP, qui correspond à la définition donnée par l'Office of Science and Technology Policy (États-Unis) en 2000. La faute grave, rappelle Jean-Pierre Alix, recouvre trois réalités : « fabrication, falsification, plagiat » (FFP), « que ce soit dans un projet de recherche, dans l'exécution, dans la procédure du *peer review*, ou dans la citation ». Avec la fabrication des données, nous sommes au comble de la fraude : « la fabrication est la composition de données, leur enregistrement et leur présentation ». La falsification des données, de son côté, recouvre une certaine variété de pratiques, puisqu'elle se définit comme « la manipulation de procédures de recherche ou la transformation ou l'omission de données ». Elle est souvent difficile à prouver, en raison de cette diversité de formes. Quant au plagiat, mieux connu, on le définit comme « l'appropriation des idées d'une autre personne, de résultats de recherche ou de mots sans leur octroyer le crédit approprié » (p. 18).

Les méconduites scientifiques

Les pratiques de recherche contestables (PRC) est une traduction de QRP (*questionable research practices*), expression provenant d'un article de 2012 de chercheurs en psychologie². Cette notion de PRC a fait le succès de la typologie indiquée plus haut, distinguant la fraude

proprement dite de la « petite délinquance du savoir ». Appelées aussi « la zone grise », les PRC constituent la partie immergée de l'iceberg de la « malscience » – la plus difficile à détecter et la moins spectaculaire –, car à la différence de la fraude, elles touchent de très nombreux chercheurs, toutes disciplines confondues. Un chercheur qui embellirait ses données ne ferait pas la une des médias, au contraire de celui qui les inventerait !

Ces PRC se répartissent dans les différents domaines du tableau de Sgard et Michalowski. Par exemple, concernant les données, elles englobent : l'embellissement des données, celui-ci consistant, selon Raphaële Seror et Philippe Ravaud, « à rapporter les résultats d'une étude sous une forme ne correspondant pas exactement à la réalité afin de les présenter sous un jour plus favorable ou plus attractif » (p. 835) ; les problèmes sur les statistiques ; l'omission de données, l'occultation des résultats négatifs, l'inaccessibilité des données brutes...

Dans le domaine des publications, les pratiques de recherche contestables sont diverses : les problèmes relatifs à la paternité des articles et les conflits d'auteurs, par exemple l'adjonction d'auteurs « honorifiques » par complaisance, la mention, sans son accord, d'une personne en qualité de coauteur, l'oubli d'un coauteur, etc., tous problèmes sur lesquels une brochure de l'INSERM fournit de précieuses informations. Mais les PRC touchent aussi les références erronées, la publication des mêmes

² Leslie K. John, George Loewenstein et Drazen Prelec (voir la bibliographie).

FRAUDE	PRATIQUES DISCUTABLES EN RECHERCHE	MÉCONNAISSANCE MÉTHODOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication • Falsification • Plagiat 	<ul style="list-style-type: none"> • « Torture » ou « massage » des données • Changement du critère de jugement • Choix sélectif / omission de données • Références erronées • Changement de tests statistiques • P-Harking (Hypothesizing After Results are Known) • Manipulation d'images • Paternité des articles : conflits d'auteurs • Études animales trompeuses • Non-publication de recherches financées • Résumés, communiqués de presse embellis • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes « faibles » • Méthodes inappropriées • Échantillon trop faible • Erreurs statistiques • Pas de recherche documentaire avant la recherche • Non-respect de réglementations
INTENTIONNEL		NON INTENTIONNEL

Avec l'aimable autorisation d'Hervé Maisonneuve (2016), adaptant Seror et Ravaud (2012).

travaux dans plusieurs journaux (*salami slicing*), la publication ou la participation volontaire dans des revues dites prédatrices.


Concernant les entorses à la déontologie du chercheur et du fonctionnaire, la liste des PRC peut être très longue, car elle couvre les nombreuses inconduites personnelles, qui nuisent aux autres collègues et, partant, à la science : abus de pouvoir, harcèlement moral, non-suivi des doctorants, inconduites financières, conflits d'intérêts, etc.

Enfin, les PRC touchent aussi aux entorses à l'éthique de la recherche : non-respect des normes éthiques, non-respect des règles de protection des données personnelles, absence de consultation d'un comité d'éthique pour les recherches qui l'exigent, etc. Quant aux faiblesses méthodologiques, elles englobent un large ensemble de pratiques peu fiables, de négligences : méthodologies peu rigoureuses dans les dispositifs de collecte des données, erreurs statistiques involontaires, vérifications insuffisantes...

Deux enjeux majeurs

S'il est impossible ici de détailler l'ampleur et la gravité des conséquences de ces fraudes et méconduites scientifiques, deux enjeux nous paraissent particulièrement cruciaux. En externe, le risque d'une crise de confiance du public (souvent déjà méfiant) envers les productions scien-

tifiques. En ces temps de *fake news*, de montée des croyances les plus folles, de complotismes, la science se doit de renforcer sa crédibilité, fondée sur des procédures éprouvées d'administration de la preuve. C'est l'un des principaux enjeux de l'intégrité scientifique : la restauration d'une confiance, souvent écornée. Les solutions sont connues et passent notamment par l'ouverture de la science. Science ouverte et intégrité scientifique, même combat !

En interne, l'enjeu concerne les relations entre chercheurs et le poids de l'écosystème de la recherche (très bien étudiées par Anne Fagot-Largeault), marqué par la pression du *publish or perish*, une évaluation trop quantitative, la course aux financements, la concurrence exacerbée, etc. Tous ces facteurs participent à l'explosion des méconduites, aggravent les conflits, les difficultés, parfois les souffrances. Là encore, les solutions sont connues, qu'on ne peut qu'esquisser ici : retrouver le plaisir de la recherche, privilégier la qualité sur la quantité, ralentir (*slow science*), partager, travailler en mode collaboratif... En bref, pour avoir une science plus fiable et plus intègre, il faut une science plus ouverte, plus transparente, plus collaborative, « plus aimable », selon l'expression d'André Gunthert. Il ne tient qu'aux chercheurs de la développer, comme nous y invite la mathématicienne Laure Saint-Raymond, dans son discours de réception à l'Académie des sciences du 29 mai 2018 : « La science dont je rêve... » 

Bibliographie

- ALIX, Jean-Pierre, *Renforcer l'intégrité de la recherche en France. Propositions de prévention et de traitement de la fraude scientifique*, rapport de mission remis à la direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) le 15 septembre 2010, 69 p.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS, Nicolas, *Malscience. De la fraude dans les labos*, Paris, Éditions du Seuil, 2016. [Le cas d'Andrew Wakefield est étudié aux pages 129-131.]
- CORVOL, Pierre, avec la contribution de Rémy GICQUEL, *Bilan et propositions de mise en œuvre de la charte nationale d'intégrité scientifique*, rapport remis au secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 29 juin 2016, 62 p.
- FAGOT-LARGEAULT, Anne, « Petites et grandes fraudes scientifiques. Le poids de la compétition », dans Gérard FUSSMAN (dir.), *La Mondialisation de la recherche. Compétition, coopérations, restructurations*, Paris, Collège de France, coll. « Conférences », 2013, p. 168-186.
- GUNTHER, André, « Why Blog ? », dans Marin DACOS (dir.), *Read/Write Book. Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, 2010, p. 167-171.
- INSERM, délégation à l'intégrité scientifique, « Signature des publications scientifiques : les bonnes pratiques », mars 2018, 4 p.
- JOHN, Leslie K., George LOEWENSTEIN & Drazen PRELEC, « Measuring the Prevalence of Questionable Research Practices

With Incentives for Truth Telling », *Psychological Science*, vol. 23, n° 5, mai 2012, p. 524-532.

LETELLIER, Lucienne, « Sur l'intégrité de la recherche : quelques considérations éthiques sur l'organisation et les pratiques de recherche », *Prétentaine*, n° 27-28 : *Quel penser ? Arguments, inventions, transgressions*, printemps 2011.

MAISONNEUVE, Hervé, « Biais et embellissements polluent la science », *Science & pseudo-sciences*, n° 318 : *Comment s'établit la vérité scientifique ? Le difficile chemin vers la connaissance*, octobre 2016, p. 1-8.

SEROR, Raphaële & RAVAUD, Philippe, « Embellissement des données : fraude a minima, incompétence ou un mélange des deux », *La Presse médicale*, vol. 41, n° 9 : *De l'erreur à la fraude dans les publications biomédicales*, septembre 2012, p. 835-840.

SGARD, Frédéric & MICHALOWSKI, Stefan, « Intégrité scientifique : vers l'élaboration de politiques cohérentes », *Sciences*, 2007, n° 3, p. 20-28. [Article basé sur un rapport préliminaire du Forum mondial de la science (FMS) de l'OCDE, reprenant les discussions et conclusions de l'atelier organisé à Tokyo en février 2007 par le FMS et le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie.]

Enfin, sur les fraudes célèbres, voir l'article de Yaroslav PIGENET, « Sept cas célèbres de scientifiques accusés de fraude », *CNRS, le journal*, 3 décembre 2014, et sur les revues prédatrices, voir : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/les-revues-predatrices> (article de Laurent JONCHÈRE & Thierry FOURNIER).

Le palimpseste selon Gérard Genette

PAR PIERRE-HENRY FRANGNE*

QUAND GILLES MOUËLLIC, Joseph Delaplace et moi-même avons organisé en 2010 un colloque international intitulé *La Pensée esthétique de Gérard Genette*, nous visions trois objectifs s'emboîtant comme trois cercles concentriques.

Nous voulions d'abord insérer le dialogue théorique en lequel consiste tout colloque dans l'ensemble des recherches du programme reconnu et financé par l'Agence nationale de la recherche FILCREA (Filmer la création artistique). Il s'agissait alors d'offrir à ce vaste programme pluridisciplinaire déployé au sein de l'équipe Arts : pratiques et poétiques, non pas une perspective théorique exclusive, mais plutôt un axe esthétique central garantissant les échanges pluridisciplinaires : outre le cinéma, bien sûr, la littérature, les arts plastiques, la musique, la philosophie, la critique d'art, l'histoire de l'art, se penchaient sur la nature des œuvres d'art, leurs opérations, leurs processus d'engendrement, leurs places dans le monde des arts et de la culture.

Par-delà ce premier objectif, le colloque (qui donna naissance en 2011 à un ouvrage collectif) voulait explorer les propriétés et la validité d'une esthétique que Gérard Genette (1930-2018) – théoricien de la littérature, poéticien et critique littéraire – avait longuement construite dans le sillage inattendu de la pensée

analytique américaine, notamment celle de Nelson Goodman. Le colloque se penchait alors sur les deux volumes de *L'Œuvre de l'art*¹ en tant qu'ils déployaient une théorie complète de l'art et des arts, de la question de l'ontologie des œuvres (à quels types d'objets avons-nous affaire ?) à celle de l'expérience esthétique (quelle est la nature du lien qui s'instaure entre le récepteur et l'œuvre qui s'offre à lui ?), en passant par celle de la production des œuvres au sein du monde culturel inventant à l'époque contemporaine l'œuvre multiple, le ready-made, le jazz, la performance, etc., au point de brouiller la définition même de l'art.

du travail d'un penseur contemporain de Tzvetan Todorov, de Michel Foucault ou de Jacques Derrida, par exemple.

Or, en quoi consiste la courbe de l'œuvre genettienne et sa puissance théorique, du structuralisme des années 1960 à l'esthétique philosophique de la fin du xx^e siècle ? Le colloque, le livre et l'entretien filmé que Gérard Genette nous accorda [VOIR P. 38] ont semblé répondre de la manière suivante : les *Figures I, II et III* (1966-1972), *l'Introduction à l'architexte* (1979), *Palimpsestes* (1982) et *L'Œuvre de l'art* (1994 et 1997) élaborent, précisent et amplifient l'idée

PALIMPSESTE :

OÙ L'ON VOIT,

SUR LE MÊME PARCHEMIN,

UN TEXTE SE SUPERPOSER À UN AUTRE

QU'IL NE DISSIMULE PAS TOUT À FAIT,

MAIS QU'IL LAISSE VOIR PAR TRANSPARENCE.

Enfin, le colloque se donnait pour troisième objectif de saisir le mouvement de l'œuvre entière de Gérard Genette et la place considérable que celle-ci possède depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, tandis que Genette publiait depuis 2006 des ouvrages littéraires (*Bardadrac* et *Codicille* dans la collection « Fiction & Cie »). Il s'agissait ainsi de comprendre en profondeur l'unité et les échos intellectuels, universitaires, culturels et éditoriaux

selon laquelle l'œuvre littéraire – mais aussi toute œuvre d'art en son domaine et son temps – ne saurait être « un objet clos, achevé, absolu » et parfait. La théorie générale des formes littéraires puis des formes artistiques que Genette fonde, en contestant toute « psychologie de l'œuvre » comme de la critique, est foncièrement ouverte : un texte ou une œuvre ne sont jamais reployés sur leur propre singularité ; ils sont perpétuellement ouverts au-

*Professeur de philosophie de l'art et d'esthétique, membre de l'unité de recherche HCA (Histoire et critique des arts, EA 1279).

dedans et au-dehors d'eux-mêmes par un réseau stratifié de relations par lesquelles ils intègrent d'autres textes et d'autres œuvres en nombre par principe infini qui les amènent à bouger et déborder constamment : « la transcendance des œuvres est sans limites ».

L'objet de la théorie de la littérature, de la poétique et des arts n'est donc pas le texte, mais la transtextualité, cette « transcendance textuelle du texte (...) qui le met en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes² ». Cette transtextualité est aussi une hypertextualité, l'opération par laquelle un texte se greffe sur un premier (l'hypotexte) qu'il transforme. Et cette hypertextualité devient à la fin de *Palimpsestes* évoquant les pratiques « hyperartistiques » en peinture, dans les pratiques de l'art contemporain et en musique³, le principe d'une théorie opérative et descriptive de la dérivation des œuvres toujours entendues au deuxième degré.

C'est ce deuxième degré qui leur confère cette « duplicité » et cette profondeur que dit la métaphore ou le modèle du palimpseste « où l'on voit, sur le même parchemin, un texte se

superposer à un autre qu'il ne dissimule pas tout à fait, mais qu'il laisse voir par transparence⁴ ». Cette profondeur de l'hypertexte constitue, selon Genette, la double dimension « d'accomplissement intellectuel et de divertissement », de sérieux et de jeu, qui constitue tout texte et toute œuvre d'art, mais aussi l'ensemble entier du monde de l'art et celui, encore plus large, de la culture, jusqu'à être la dimension de l'esprit en sa double signification de production de significations et d'humour. C'est cette conception de l'esprit comme humour ou comme ironie, c'est aussi cette conception d'une œuvre d'art indéfiniment réflexive par d'incessantes mises en abyme et renvois, qui sont au principe des quatre derniers livres de Genette publiés entre 2006 et 2014 : *Bardadrac*, *Codicille*, *Apostille* et *Épilogue*.

La critique, la poétique, la philosophie et l'écriture de Gérard Genette semblent ainsi fondées sur l'idée d'un monde de l'art foisonnant et insaisissable dans l'infinité de ses justes-ment nommées *figures*. Ces figures ne sont pas immobiles. Elles sont

des dérivations, des variations et des reprises circulairement et continuellement enchaînées à elles-mêmes en une sorte d'entretien infini. « Le monde de l'art, écrit Genette en 1997, n'est pas une collection d'objets autonomes, mais un champ magnétique d'influences et d'activations réciproques⁵ ». Dans ce monde, « la métamorphose n'est pas un accident, elle est la vie même de l'œuvre d'art⁶ ». Elle est bien sûr la vie de l'œuvre de Genette et des usages que nous en faisons. ■

1 *L'Œuvre de l'art*, t. I : *Immanence et transcendance*, t. II : *La relation esthétique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1994 et 1997. Tous les ouvrages de Gérard Genette ayant paru aux Éditions du Seuil, nous indiquons dans la suite la seule date de publication.

2 *Palimpsestes*, p. 7.

3 Picasso et *Les Ménines* de Vélasquez ; Mel Ramos et *La Grande Odalisque* d'Ingres ; *La Joconde LHOQQ*, ready-made rectifié de 1919 par Marcel Duchamp ; Bach et Vivaldi, Stravinsky et Pergolèse, par exemple (*ibid.*, p. 536 et suiv.).

4 *Ibid.*, p. 556 ; p. 558 pour la citation qui suit.

5 *L'Œuvre de l'art*, t. II, p. 223.

6 *Ibid.*, p. 188, Genette citant André Malraux (*Le Musée imaginaire*, Paris, Gallimard, 1947, rééd., coll. « Idées / Art », 1965, p. 224).



Les actes du colloque qui s'est tenu du 25 au 27 novembre 2010 ont été publiés sous la direction de Joseph Delaplace, Pierre-Henry Frangne et Gilles Mouëllic* aux Presses universitaires de Rennes en 2011 dans la collection « *Æsthetica* ». En guise de « finale » des cinq actes de ce colloque, la projection d'un entretien avec Gérard Genette mené par P.-H. Frangne et Roger Pouivet** avait été organisée. Genette déclina en effet l'invitation à participer aux débats de novembre afin de laisser libre cours à toutes les critiques et à toutes les évaluations. Néanmoins, il avait accepté le principe d'une rencontre qui eut lieu le 27 octobre dans les locaux de l'Institut national d'histoire de l'art, galerie Vivienne à Paris. Cette rencontre a été filmée par une équipe du Centre de ressources et d'études audiovisuelles de Rennes 2, sous la responsabilité de Sylvain Quiviger, et a donné le DVD qui accompagne le livre : *De « Figures » à « Codicille »*. Également disponible sur le webmédia de l'université, L'Aire d'u, cet entretien constitue un document précieux car Genette revient sur son parcours et s'exprime très librement aussi bien sur ses affinités intellectuelles (Kant, Bachelard, Nelson Goodman, par exemple) que sur ses « relations douloureuses », dit-il malicieusement, avec les « littéraires » et quelques grandes figures de la philosophie du xx^e siècle telles que Sartre et Ricœur.

* J. Delaplace est professeur de musicologie et G. Mouëllic professeur d'études cinématographiques. ** R. Pouivet est professeur de philosophie à l'université de Lorraine.

Gérard Genette : « Je n'ai pas de génie... mais j'ai des facettes. »*

Barthes Il est arrivé un jour que Roland Barthes – qui était un peu notre maître à penser à trois ou quatre, dont Tzvetan Todorov et moi – nous a réunis et nous a dit : « Je vais faire un numéro spécial de la revue *Communication* qui portera sur l'analyse du récit. » Alors, l'analyse du récit, c'était un objet auquel je n'avais pas encore pensé, j'étais plutôt tourné vers des textes de type poétique que narratif. C'était une revue importante, à la croisée du littéraire, du sociologique, de l'idéologique, du philosophique, etc., et nous n'avions pas encore fondé la revue *Poétique*, qui allait prendre un peu le relais pour ce qui nous concernait Todorov et moi. Et j'ai dit à Barthes : « Moi, le récit, c'est pas mon truc. Je ne vois vraiment pas ce que je vais pouvoir dire. » « Eh bien, c'est très bien », me dit-il. « Voilà un très bon sujet, vous allez faire un article pour nous expliquer pourquoi vous avez des difficultés à vous atteler à ce sujet ! » (...) Et à force de dire pourquoi le récit n'était pas mon truc, évidemment, c'est devenu un peu mon truc.

Paratexte Dans la série *Palimpsestes, Seuils, Fiction et diction*, je m'étais approché peu à peu, par des voies dont certaines étaient, je ne dirai pas contingentes, mais très empiriques, de la définition de la littérature. Mais j'ai étudié toutes les formes de paratextualité qui se trouvaient à l'œuvre en littérature et aussi, plus largement, dans d'autres arts. Cette enquête sur le paratexte m'a conduit à une interrogation sur le texte, et le rapport entre le texte et l'œuvre. Je me souviens d'une formule qui m'a beaucoup servi quand je travaillais sur le paratexte, qui était à peu près celle-ci : le paratexte, c'est ce qui fait d'un texte une œuvre. Je crois que j'ai dû dire quelque chose comme ça. Cela voulait dire que le texte est là, mais il est éventuellement inerte, il faut qu'il soit mis en mouvement, il faut qu'il soit mis en œuvre par une démarche pragmatique, en quelque sorte, qui lui donne son rôle, sa fonction.

*Propos recueillis par Pierre-Henry Frangne et Roger Pouivet lors de leur rencontre avec Gérard Genette le 27 octobre 2010 à Paris. Filmé par une équipe du Centre de ressources et d'études audiovisuelles (CREA) de Rennes 2, cet entretien intitulé *De « Figures » à « Codicille »* est disponible sur le webmédia de l'université, L'Aire d'u (www.lairedu.fr).



Gérard Genette en octobre 2010.

Flaubert, le roman L'« objet » Flaubert n'a jamais été pour moi vraiment central. Je sais que c'est un point un peu douloureux entre les littéraires et moi, mais pas seulement les littéraires : le public qui s'intéresse à la littérature en général, parce que... je n'ai rien contre Flaubert, mais je trouve qu'on en fait trop à son sujet. Pour employer un mot trop fort, je trouve Flaubert un peu surfait. Mais cela me fait penser à un autre phénomène de monopole, à mon sens abusif, qui est dans la définition, ou plus largement la considération de la littérature, qui est le monopole du roman. Et les deux choses sont liées, évidemment, parce qu'on a fini par faire de Flaubert l'image même du romancier, enfin, de son œuvre l'image même du roman, alors qu'après tout il a écrit d'autres choses. Albert Thibaudet s'en plaignait déjà dans les années 1930 quand il parlait de « l'impérialisme du roman », c'est-à-dire cette attitude – mais qui est devenue un véritable *tic* – chez les littéraires et dans le public des lecteurs de littérature, mais surtout dans ce semi-public intermédiaire entre les lecteurs et les écrivains eux-mêmes qui est constitué par les critiques, les chroniqueurs, les médias (dans la faible mesure où les médias s'intéressent à la littérature), [une attitude qui consiste à défendre] une espèce de dogme qui me rend vraiment très malheureux : *qui dit littérature, dit roman.*



PLACE DU RECTEUR HENRI LE MOAL
CS 24307 – 35043 RENNES CEDEX
+33 (0)2 99 14 10 00
WWW.UNIV-RENNES2.FR

Palimpseste

sciences · humanités · sociétés

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Olivier David, président de l'université Rennes 2

RÉDACTEUR EN CHEF. Leszek Brogowski, vice-président Recherche

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION & CONCEPTION GRAPHIQUE. Cyrille Habert

COMITÉ ÉDITORIAL

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Gwénola Druel • Christine Ferlampin-Acher • Gaël Henaff

REPRÉSENTANTS DES UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Anne Goarzin (UFR Langues) • Stéphane Héas (UFR Sciences et techniques
des activités physiques et sportives) • Geneviève Lameul (UFR Sciences humaines)

REPRÉSENTANTES DES CHERCHEURS CNRS

Anne Atlan & Anne-Cécile Hoyez (UMR 6590 ESO)

REPRÉSENTANTS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Marc Bergère (vice-président Documentation et Ressources technologiques)

Michel Grollier (président du conseil académique)

Sylvie Joets (directrice de cabinet)

Lesley Lelourec (vice-présidente Relations internationales)

Delphine Lemonnier-Textier (vice-présidente Culture, Sport et Vie des campus)

REPRÉSENTANTS DES DOCTORANTS

Alexandre Faure & Anne-Sophie Pezzino

SERVICES

Service communication

Reine Paris

Direction de la recherche et de la valorisation

Yvan Coadour

Ce premier numéro de *Palimpseste* a été imprimé sur les presses de la DILA

(26, rue Desaix, 75015 Paris) en février 2019

pour le compte de l'université Rennes 2.

Une version numérique est disponible à l'adresse suivante :

www.univ-rennes2.fr/recherche/palimpseste

ISSN EN COURS • DÉPÔT LÉGAL : MARS 2019

drv-palimpseste@univ-rennes2.fr

Palimpseste

sciences · humanités · sociétés

numéro 1

hiver 2019

Qu'est-ce qu'innover dans les sciences humaines et sociales ?

Études animales · Agriculture urbaine

Nouveaux locuteurs

Patrimoine littéraire & édition numérique

Innovations pédagogiques

Jeux vidéo & pédopsychiatrie · Sport & réalité virtuelle

Modèles hybrides de gestion en Afrique

Héritage des événements sportifs

Varia

Intégrité scientifique

Gérard Genette